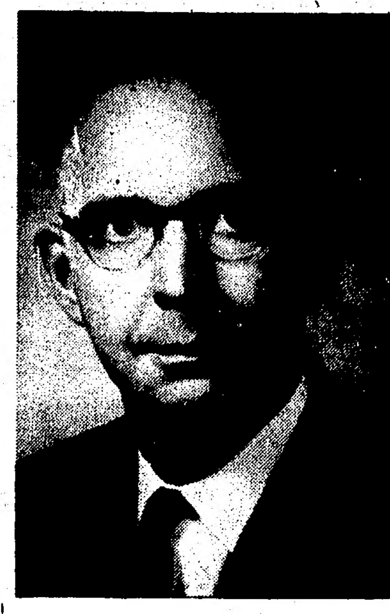
le franco albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 24 mars 1971, vol. 4, no. 19





Le comité des candidatures nous a informé qu'à date, il a obtenu la confirmation que deux candidats ont posé leur candidature pour le poste de président général de l'ACFA. Il s'agit du DR JOSEPH P. MOREAU m.d. d'Edmonton et de M. JULES VAN BRABANT de St-Paul. On sait que les élections auront lieu samedi prochain, le 27 mars lors de l'assemblée générale annuelle des membres, à la salle du Couvent St-Joseph, en face du Collège St-Jean. MM. Van Brabant et Moreau sont deux personnalités bien connues en Alberta.



LE DR ROGER MOTUT, président général de l'ACFA provinciale a prononcé un discours qui a fait choc lors de son passage à Bonnyville la semaine dernière. Voir page 4.

"Une lutte pour la survie du Canada"

Roger Motut

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACFA PROVINCIALE samedi



LES BANTAM DE BEAUMONT ont remporté le championnat du sud d'Edmonton en disposant en finale des représentants de la paroisse Immaculate Heart d'Edmonton. Ils joueront maintenant dans la grande finale de la ville contre les champions du nord. On reconnaît leur gérant Rogert Magnan et leur instructeur Aurèle Beaudoin.

À FALHER

LE PASSÉ ET L'AVENIR DU CLUB DES JEUNES

À BEAUMONT

Finale du concours oratoire vendredi prochain



au fond des choses





POURQUOI? S'ENTRAIDER

On entend souvent dire: "Les Anglais sont devenus riches en se mêlant de leurs affaires". Se mêler de ses affaires, dans le cas, c'est s'en occuper et les faire progresser. Sur ce point, les Anglais ont beaucoup à nous apprendre. S'ils réussissent, c'est qu'ils savent travailler en groupe. On le répète souvent "Les sacrés Anglais ont encore envahi tel coin, ils ont acheté tel commerce, ils sont là en "gang", aucun danger pour eux de faire faillite, tellement ils se tiennent". Et combien d'autres phrases n'emploit-on pas pour décrire la réussite de ces derniers. Vous savez le pourquoi de leur réussite ? C'est qu'ils savent travailler en équipes. Rarement verrez-vous un Anglais détruire la réputation de son voisin. Et, si vous visitez leurs écoles, vous constaterez que c'est là qu'on commence à leur inculquer le culte du travail d'équipe, de la recherche et des vraies valeurs.



Fermer votre porte, c'est plus prudent ! Mais ouvrir votre coeur, rien n'est plus consolant

TOUS POUR UN, UN POUR TOUS

Ensemble, les étudiants peuvent faire progresser la science et la culture. Ensemble, ils apprendront d'abord à s'occuper pour pouvoir ensuite dialoguer. Ensemble, ils se rendront comptent qu'ils peuvent se compléter.

Tout travail doit être un échange au sein d'une équipe dont chacun se dévoue.

Nous sommes des individualistes

En faisant ces découvertes, ils sentiront bien qu'ils peuvent s'appuyer les uns sur les autres. Vraiment sur ce point, nos étudiants canadiens-français sont faibles. Et, comment nos jeunes pourraient-ils faire équipe lorsqu'ils ont toujours vu leurs parents travailler de façon individualiste ?

Qu'on ne se fasse pas d'illusion: aujourd'hui plus que jamais c'est le témoignage qui compte, non les mots... Tant qu'on ne saura pas s'unir, que ce soit à l'école ou dans la société, tant qu'on ne saura pas travailler ensemble, on continuera à former des générations de jeunes qui critiqueront les Anglais et les immigrants.



A BONNYVILLE

Assemblée annuelle du Conseil régional de l'ACFA.

Mardi dernier, le 16 mars, le Conseil régional de l'ACFA régionale de Bonnyville tenait son assemblée générale annuelle à l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville. Plus de 75 personnes ont participé à ces assises enplus de visiteurs d'Edmonton parmi lesquels on reconnaissait le Dr Roger Motut, président général de l'ACFA provinciale et son épouse, l'honorable juge André Deschênes et son épouse, M. Bernardin Gagnon, gérant de CHFA, M. Paul Denis, assistant-secrétaire de l'ACFA provinciale, M. Henri Moquin, représentant de l'O.N.F. et M. Daniel Creurer, animateur social.

Après un mot de bienvenue du docteur J.-P. Bugeaud, président régional, Mme Yolande Moquin donna lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente qui fut aussitôt accepté. Le rapport financier pour l'année écoulée fut également approuvé par l'assemblée. Il en fut de même pour le rapport des activités du conseil régional et des sous-comités présenté par le Dr Bugeaud et pour le budget présenté par M. René Dallaire.

M. Roland Lajoie donna ensuite un intéressant rapport sur les activités d'un groupe de jeunes très dynamiques, les Anti-Coquilles et M. Daniel Creurer fut ensuite invité à exposer les travaux en Animation Sociale qui se réalisent actuellement dans la région de Rivière-la-Paix.

M. André Gaulin exposa ensuite plusieurs points sur le Franco-Albertain et il invita toutes les personnes présentes à faire un effort pour assurer à cette publication francophone hebdomadaire la place qu'elle devrait occuper dans la province. Il mentionna le nouveau visage du Franco et il révéla que depuis trois semaines, il avait déjà recueilli plus de 40 abonnements.

Faisant suite à une demande de l'exécutif provincial pour présneter des candidats à la présidence générale pour l'assemblée du 27 mars, il fut décidé par une très forte majorité de donner un appui au candidat de St-Paul, M. Jules Van Brabant.

LE DR ROGER MOTUT

Sur une invitation du Dr Bugeaud, le Dr Roger Motut, président général de l'ACFA provinciale s'adressa ensuite à l'assemblée dans une allocution véhémente sur les droits des canadiens-français et sur ceux qui savent se tenir debout pour les défendre. Nous reproduisons d'ailleurs le texte de cette allocution en page 4.

On procéda ensuite à la mise en candidature pour l'élection d'un délégué au conseil provincial. M. Rolland Lajoie se vit confier le poste sans opposition. La représentation au conseil provincial est maintenant comme suit: M. René Dallaire (1 an), M. Jacques Lord (2 ans) et M. Roland Lajoie (3 ans).



Mme Yolande Moquin, le Dr J.-P. Bugeaud et M. René Dallaire.

Les représentants des paroisses au conseil régional ont également été choisis. Fort Kent sera représenté par Mmes Lafrance et Rose Campeau, La Corey, par MM. René Dallaire et Jean-Claude Lajoie et Bonnyville par Mlle Raymonde Lambert et M. Louis Tellier.

Enfin, sur une proposition de Gérard Moquin, l'assemblée approuva unanimement que la secrétaire envoie une lettre au Conseil de Ville de Bonnyville pour appuyer leur décision d'adopter des enseignes bilingues pour l'identification des camions et autres véhicules municipaux.

A BEAUMONT

Activités du Conseil Lapointe

Le Conseil Lapointe des Chevaliers de Colomb de Beaumont continue d'être très actif sous la gouverne de son grand chevalier, M. Laurent Beaudoin. Au cours de l'hiver, ils ont aidé quatre équipes de hockey dans les calibres Bantam, Peewee, Mite "A" et Mite "C" et ces équipes ont très bien figuré dans leurs catégories respectives, certaines étant même rendues dans les finales nord-sud.

BINGO

Dimanche soir, le 28 mars, à compter de 8 heures, le Conseil Lapointe organisera sa première soirée de Bingo dont les profits seront versés pour les oeuvres charitables de la paroisse de Beaumont. De nombreux prix seront donnés pour marquer cette "première" et on compte sur une assistance nombreuse, non seulement de Beaumont, mais des alentours.

C'est un bon moyen de venir se retremper dans un endroit très francophone tout en s'amusant et en risquant de gagner des prix intéressants. Voila une façon agréable de faire la charité. A la fin des joutes régulières, il y aura un "BONANZA"; plus il y aura de monde, plus ce Bonanza sera gros.

INITIATION

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Lapointe se joindront à ceux du Conseil La Vérendrye d'Edmonton pour une cérémonie d'initiation aux trois premiers degrés de l'ordre. Dans l'après-midi, on procédera au premier et au deuxième degrés et le troisième degré sera conféré dans l'après-midi.

A 5 heures p.m., tous les Chevaliers se rendront à la messe célébrée pour eux à l'église St-Joachim d'Edmonton, après quoi ils participeront à un banquet.

A RIVIÈRE-LA-PAIX

Confirmations retardées au début de mai

Par suite de la tenue de la réunion plénière de l'Episcopat Canadien à Ottawa du 19 au 23 avril, l'Archevêché de Grouard nous a avisés que la tournée de confirmations que devait entreprendre son Excellence Mgr Routhier, avait été remise aux premiers jours de mai.

Voici donc la nouvelle cédule qui a été établie pour les confirmations:
2 mai... Falher
3 mai... Girouxville
4 mai... Jean Côté
5 mai... Guy-Whitemud Creek
6 mai... Nampa
7 mai... St-Isidore
8 mai... Marie-Reine

Le grand pianiste Marek Jablonsky à l'Auditorium Jubilee.

Le Club Musical d'Edmonton nous a annoncé cette semaine que le grand pianiste albertain Marek Jablonsky donnerait un concert à l'Auditorium Jubilée mercredi prochain, le 31 mars, à compter de 8h. 30 p.m.

A la suite d'une tournée qui l'a amené dans les grands centres culturels de l'Europe, tels que Londres, Paris, Vienne, Bucarest, etc... Marek Jablonsky revient chez-lui à Edmonton et il présentera ce premier concert pour marquer son retour.

Pour cette occasion, il interprétera un programme de choix, comprenant "Andante con Variazione en F mineur" de Haydn, la Sonate, opus 109 de Beethoven, trois études de Chopin ainsi que la Ballade en F mineur du même compositeur, "El Albaicin" de Iberia de Albeniz, deux préludes de Rachmaninoff et une fantaisie sur l'Opéra de Mozart "Don Giovanni" de Franz Liszt.

Le club musical d'Edmonton compte sur une assistance nombreuse pour souhaiter la bienvenue à Marek Jablonsky. Les billets sont en vente dès maintenant au "Celebrity Box Office, au magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au troisième plancher. Ces billets se vendent $4.00 pour les adultes et $2.00 pour les étudiants. Des billets seront également vendus à la porte.

Ce concert promet d'être un régal musical qu'il ne faut pas manquer.

ON DEMANDE

PRINCIPAL D'ECOLE pour l'école de Zenon Park, Saskatchewan, pour le 1 septembre 1971. 14 classes
Ouvertures probables pour d'AUTRES PROFESSEURS.
s'adresser à :
M.G. Masson, sec.,
Zenon Park,
Saskatchewan.

Le SAHARA
CUISINE FRANCAISE
OASIS LOUNGE
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES A PARTIR DE $1.50
pour votre plaisir et pour danser, venez écouter
SOUPER A PARTIR DE $3.50
Le George Austin TRIO
du mercredi au samedi, pas de charge de couvert.
114th Avenue - Groat Road
ENTOURE DE STATIONNEMENTS GRATUITS Tél.: 455-1868

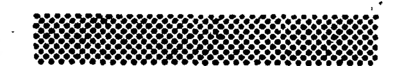
CIMETIERES CATHOLIQUES
de l'archidiocèse d'Edmonton
L'inhumation dans un cimetière catholique est un privilège et un honneur pour ceux qui ont la Foi. Le lieu d'enterrement de votre famille devrait démontrer votre Foi.
Plus de familles aujourd'hui choisissent leur lieu d'enterrement dans des endroits qui rappellent leurs dévotions de famille
SAINTE-CROIX
Route de St-Albert
EDMONTON CATHOLIC CEMETERIES
11237 avenue Jasper
Tél. 482-3122

EDITORIAL

"UNE LUTTE POUR LA SURVIE DU CANADA"

Roger Motut

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Cercle régional de l'ACFA de Bonnyville, le Dr Roger Motut, président provincial de l'Association a prononcé un discours qui constitue une véritable prise de position vis-à-vis des événements qui se passent actuellement à Bonnyville et qui situe ces problèmes dans le contexte national canadien. Afin que tous les francophones de la province puissent bien connaître cette position, nous reproduisons en entier cette causerie du Dr Roger Motut.



"Je ne suis pas venu ici ce soir pour me mêler de vos affaires locales, mais lorsque l'enjeu en question pourrait avoir des répercussions dans toute la francophonie albertaine, je crois que comme président de l'ACFA, je n'ai pas le droit de me taire".

"En ouvrant le Journal d'Edmonton hier soir, je me suis vite rendu compte qu'il existe à Bonnyville une situation assez délicate qui demandera du sang-froid de la part de tout le monde et qui exigera de votre part à tous, vous francophones de Bonnyville, si vous avez encore des convictions, une prise de position sans équivoque devant les attitudes d'hostilité qui se manifestent assez clairement contre vous tous".

"La loi du Canada a rendu le français langue officielle du pays. C'est un fait. Bientôt, ce fait se réalisera dans des actes concrets à travers le pays par la création de districts bilingues. Vous en aurez un ici, à Bonnyville à condition que vous y teniez et que vous manifestiez votre volonté d'en avoir un. Le geste posé par votre conseil municipal est une manifestation de ce désir et c'est un droit qui vous revient, malgré tout ce qu'on puisse dire et faire pour vous empêcher d'en jouir".

"Je suis toujours amusé par ces commentaires des gens qui prétendent qu'on veut forcer nos concitoyens de langue anglaise à avaler le français. Ou bien ces gens sont bien naïfs, ou bien ils sont bien ignorants et ne savent pas lire".

"Le bilinguisme existe déjà partout au Canada, et si des compagnies canadiennes et américaines croient opportun de faire la réclame de leurs produits, de presque tous les produits que vous achetez au magasin, du cirage aux cigarettes, dans les deux langues, pourquoi s'opposerait-on à ce qu'une ville comme la vôtre, en grande partie de langue française, insiste pour les mêmes droits sur ses véhicules? Il n'y a pas un anglophone au pays, fut-il d'origine allemande ou ukrainienne qui crache sur la piastre canadienne parce qu'elle est bilingue. J'ai l'impression que tout ça est un manège politique par un certain groupe de personnes pour qui le bilinguisme serait acceptable - s'il était autre que français-anglais".

"Malheureusement, dans ces disputes, on a tendance à oublier l'enjeu réel de la question. Cet enjeu a des dimensions beaucoup plus vastes et beaucoup plus profonde - et ce qui se passe ici est un peu le reflet de la question fondamentale qui se pose pour tous les Canadiens. Vous, Canadiens d'expression française de Bonnyville avez un rôle à jouer en tant que Canadiens et vous devez prendre position, car que vous le vouliez ou non, dans ce petit évènement qui vous ébranle, vous avez en puissance le problème qui se pose pour tout le Canada".

"Le Canada sera bilingue ou il ne le sera pas!" De plus en plus, la situation canadienne se corse à un point où nous n'aurons peut-être plus le choix. Si l'on refuse d'accepter comme on semble le faire ici, que les francophones puissent jouir de leurs droits linguistiques et scolaires en dehors du Québec il ne faudra pas trop se surprendre qu'un jour il n'y ait plus de Canada! La lutte que vous menez est une lutte pour la survie d'un Canada. Ou bien les Canadiens d'expression française seront reconnus partout comme égaux dans leur pays - ou bien il y aura un Québec et le reste du Canada. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Les événements qui viennent de se passer au Québec au lieu d'améliorer la situation, l'ont envenimée et les gens sont devenus encore plus durs."

"Si donc l'on oppose une garantie à vos droits, c'est qu'on n'a rien compris au problème canadien et lorsqu'on vous dit que tout va très bien et que cette reconnaissance officielle des droits n'est pas nécessaire, c'est qu'on compte sur encore un peu de temps pour achever de vous assimiler, ou du moins pour prendre contrôle de la situation. Il vous faut des garanties comme il en faut au niveau Canadien pour toutes les provinces ou l'un ou l'autre groupe est minoritaire. Le temps est révolu des promesses vagues. Nous avons 100 ans d'histoire qui nous prouvent que cela n'a jamais marché. Ce n'est donc pas le moment de céder - mais d'insister pour qu'enfin, une fois pour toutes - se règle ce problème de droits minoritaires à tous les niveaux. Prenez vos droits, pendant qu'il en est encore temps. C'est Pierre Elliott Trudeau qui disait que les Canadiens-français doivent demeurer comme partenaires égaux à l'intérieur de la Confédération, mais à condition que leurs droits soient garantis de Terre-Neuve à l'île de Vancouver".

"Voilà l'option que vous avez. Si à Bonnyville Alberta, village fondé, défriché, ouvert, peuplé et civilisé par des Canadiens-français, vous en êtes rendus au point de céder devant les menaces de gens venus beaucoup plus tard habiter vos parages, et si les anglophones de votre milieu ne peuvent pas comprendre ce que signifient nos gestes pour que le Canada survive - il n'y a plus qu'une option d'ouverte et c'est celle contrelaquelle nous luttons - l'indépendance du Québec - car n'allez pas croireque l'article du Journal ne sera pas lu dans l'Est. Rappelez-vous Saint-Léonard et Willow-Bunch!".

"Je vous encourage donc à vous unir comme un seul homme et à lutter pour une juste cause. Je vous encourage aussi à essayer de votre mieux à faire comprendre aux anglophones de la région que le principe en cause ici, les touche aussi fortement que vous tous. Soyez patients; ne soyez pas injustes, mais soyez fermes. Depuis hier soir, le Canada entier a les yeux braqués sur vous".

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Louise Tremblay

MISE EN PAGE: Claire Lamontagne

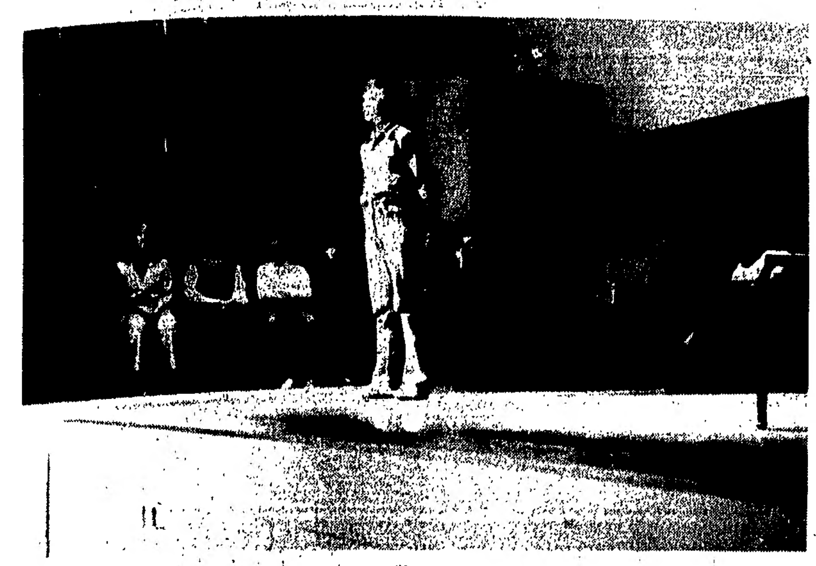
PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement- 1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA





A BEAUMONT

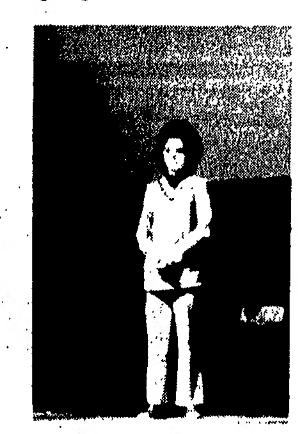
Finales du concours oratoire vendredi prochain

Vendredi après-midi, à compter de 1 heure, auront lieu les finales du concours oratoire 1971 tenu au gymnase de l'école de Beaumont. Toutes les classes de l'école ont participé à une première épreuve éliminatoire vendredi dernier, et notre représentant qui était présent pour une partie de cette épreuve a pu constater le très beau travail accompli et on peut prévoir que les épreuves finales seront très intéressantes.

Pour ces épreuves finales, une invitation a été lancée à tous les parents des élèves de l'école de s'y rendre et on compte qu'ils seront nombreux. L'entrée est libre.

Une autre activité très intéressante aura lieu vendredi soir, le 2 avril à compter de 8 heures. Il s'agit d'un concert présenté par la chorale de l'école. Presque toutes les classes y participent, en particulier les grades 5 à 10.

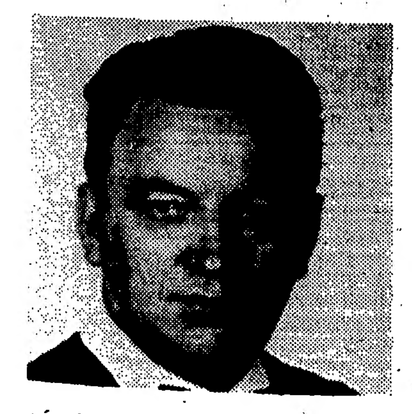
En plus d'une belle sélection de chants de tous genres interprétés dans 3 langues différentes, les élèves offriront un petit spectacle d'art dramatique intitulé: Sorry, Wrong Number. Cette pièce sera jouée par les élèves de 8ième année dans le cadre de leur programme d'études.



Les élèves de la 7ième à la 10ième année sont invités comme par le passé à se rendre au Festival choral de Leduc, qui se tiendra le 7 mai. Ils y interpréteront notamment "Fille de Sion", de même qu'un extrait de l'opérette "Mississipi Melody", "Le Bal" du grand Félix Leclerc et un Negro Spiritual "Sis Ole Hammer". La direction musicale de ce groupe est confiée à Mlle Marie Thérien et M. Guy Pariseau.

M. Jacques Moquin est délégué à Marseilles

M. Jacques Moquin, principal de l'école Notre-Dame de Bonnyville, a été délégué officiellement par l'ACFA provinciale à la



réunion annuelle de l'Association France-Canada qui débutera demain à Marseilles et qui se poursuivra jusqu'à dimanche. C'est la Fédération Canadienne de l'Association France-Canada qui offre à chacune des provinces d'envoyer des délégués à ces assises.

Les délégués qui se sont embarqués hier pour l'Europe auront l'accasion de visiter la Provence, l'une des plus belles régions de la France.

Les travaux de cette réunion annuelle se situeront surtout au niveau des échanges culturels franco-canadiens. M. Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat doit également participer à ces assises de l'Association et il pourra rencontrer les délégués canadiens et discuter de leurs problèmes.

Notre délégué, M. Jacques Moquin, doit également profiter de son voyage en Europe pour établir un contact entre le bureau des évaluations des salaires de l'Alberta Teacher's Association et deux universités françaises.



Le nouveau bureau de direction du cercle régional de l'ACFA de St-Paul. Comme le nouveau président régional ne sera connu que plus tard, c'est Mme Jules Van Brabant, vice-présidente qui occupera ces importantes fonctions en attendant. Meilleurs voeux de succès.

A SAINT-PAUL

L'ACFA REGIONALE TIENT SES ASSISES ANNUELLES

Mercredi soir dernier, à l'école régionale de St-Paul, se tenait les assises annuelles de l'ACFA régionale de St-Paul. En l'absence du président, M. Fernando Girard, en voyage d'affaires à Montréal à ce moment, M. Léonidas Cadrin, de Thérien a accepté de présider l'assemblée.

Les différents rapports présentés par les administrateurs ont tous été acceptés à l'unanimité, et plusieurs membres de l'assemblée demandèrent des précisions sur la situation de la télévision française par rapport au câble communautaire existant. M. Jules VanBrabant, se chargea de donner ces précisions, démontrant que l'entreprise connaissait actuellement des difficultés financières qui aggravaient le déficit à chaque mois. Il indiqua toutefois que les nouveaux propriétaires semblaient bien disposés et faisaient actuellement les démarches nécessaires pour que le canal français d'Edmonton soit ajouté à qui sont déjà sur le câble. M. Jules Van Brabant suggéra ensuite à tous les membres présents d'envoyer une lettre personnelle au Commissaire aux Langues Officielles à Ottawa, M. Keith Spicer pour réclamer la télévision française de Radio-canada à St-Paul.

On procéda ensuite au choix des directeurs qui représenteront les diverses paroisses au Conseil Régional au cours de la prochaine année. Furent nommés: Mme Marie-Rose Lapointe (St-Edouard), M. Alphonse Tremblay (Lafond), M. Gilbert Hébert (St-Vincent), M. Wilfrid Deschênes (Mallaig), M. Clément Dubeau (Ste-Lina), M. Georges Lajoie (Thérien) et M. Gérald Landry (St-Paul). Mme Jules Van Brabant a été reportée à la vice-présidence.

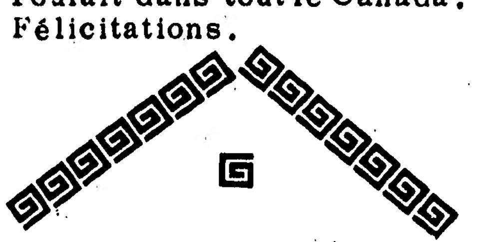
L'assemblée a ensuite proposée à l'unanimité de demander à M. Jules Van Brabant de se présenter comme candidat à la présidence provinciale. Celui-ci promit d'y réfléchir et de donner une réponse pour le lendemain.

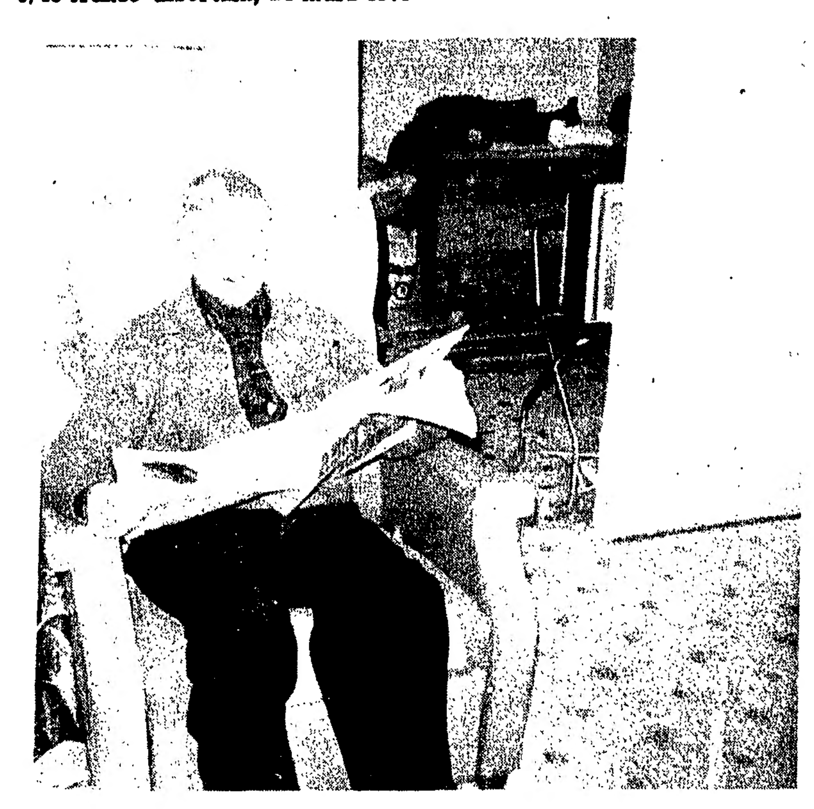
A l'issue de l'assemblée, M. Paul Denis, assistant-secrétaire de l'ACFA provinciale fut invité à dire quelques mots. Il fut suivi par M. Daniel Creurer, animateur social qui parla de son rôle et des moyens d'action dont il dispose. Ce fut ensuite le tour de M. André Collin, rédacteur du Franco-Albertain, qui demanda la collaboration de toute la population afin que le Franco devienne le reflet exact de la francophonie dans la province.

L'assemblée se termina après qu'une résolution unanime de remerciements à M. Fernando Girard ait été acceptée. On a voulu reconnaître ainsi le magnifique travail accompli par M. Girard au cours de son terme à la présidence régionale.

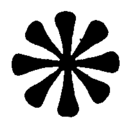


M. Louis Lirette, de Hinton, reçoit des mains de M. Jim Olmsted, gérant des magasins Stedman's de Hinton les clés d'une Gremlin 1971 qu'il a gagnée lors d'un récent concours qui se déroulait dans tout le Canada. Félicitations.

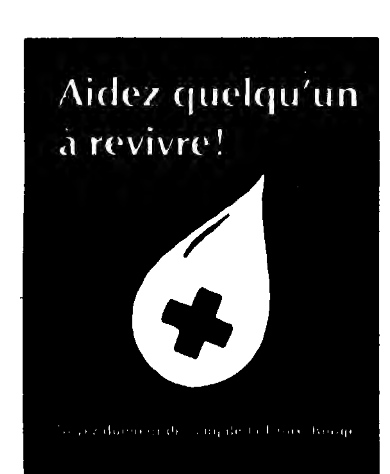




M. Alfred Déry, de Bonnyville, est un fidèle lecteur du Franco depuis de nombreuses années. M. Déry est originaire de St-Stanislas dans le comté de Champlain, au Québec et il est arrivé à Bonnyville en 1909. Il est âgé de 85 ans et il demeure solide au poste.







* * *

L'albumine sérique provient du sang recueilli par la Croix-Rouge. Elle est utilisée dans le traitement des brûlures graves et s'avère précieuse dans le traitement initial de l'état de choc.

* * *

Le fibrinogène est un dérivé du sang recueilli par la Croix-Rouge. Il provoque un arrêt dramatique de l'hémorragie.

* * *

L'immuno-globuline Rh est une fraction sanguine utilisée en médecine pour la prévention de la maladie hémolytique du nouveau-né. Elle provient du plasma sanguin des donneurs volontaires qui donnent du sang aux collectes de la Croix-Rouge.

Antibiotiques et prudence.

●●●●●●●●

Les antibiotiques sont des médicaments utilisés pour le traitement des maladies infectieuses. Ce sont des substances chimiques produites soit par des organismes vivants tels que les bactéries, les champignons ou les moisissures, ou soit par des moyens synthétiques. Les antibiotiques aident à enrayer les maladies d'origine infectieuse en détruisant les microorganismes qui envahissent l'organisme, ou en supprimant leur croissance.

En 1940, la découverte des propriétés curatives de la pénicilline (produite à partir d'une moisissure du genre Penicillium) marqua le début de l'ère des antibiotiques. Un pas de géant dans l'histoire de la médecine venait d'être franchi. Encouragés par les succès de la pénicilline, les scientifiques orientèrent leurs recherches vers des médicaments du même genre. La famille des "mycine" vit bientôt le jour et la streptomycine, premier élément de cette série, s'avéra active contre un certain nombre de microorganismes insensibles à la pénicilline. Avec elle naissait un nouveau mode de traitement pour la tuberculose qui devait redonner l'espoir à des milliers de personnes.

Des découvertes successives ajoutèrent de nouveaux médicaments à cette liste, par exemple le chloramphénicol, la polymyxine, la chlortétracycline, la néomycine, l'oxytétracycline, l'érythromycine et la viomycine pour n'en nommer que quelques uns. Ces médicaments guérissent ou arrêtent le progrès de maladies infestieuses insensibles à la chimiothérapie, telles que la dipthérie, la méningite, la dysenterie, la scarlatine, la pneumonie et plusieurs autres maladies d'origine bactérienne ou fongique.

La nature chimique, les propriétés physiques et le mode d'action des divers types d'antibiotiques sont très variables. Certains sont à usages multiples et peuvent être utilisés pour le traitement de nombreuses infections. D'autres n'agissent efficacement que contre un petit nombre de microorganismes. Cependant, aucun antiobiotique n'est efficace contre toutes les maladies infectieuses.

Les antibiotiques peuvent être administrés de différentes façons selon la forme et le type d'infection:
Injection: elle permet de créer rapidement une forte concentration dans le sang.
Voie orale: les comprimés, les capsules et les liquides ainsi administrés pénètrent dans le sang plus lentement pour être ensuite transportés au siège de l'infection. L'absorption se fait principalement au niveau de l'intestin.
Application topique: l'application d'onguents, de crèmes ou de poudres sur une région localisée, est recommandée pour les infections oculaires et les infections superficielles, telles que les éruptions cutanées, ou les coupures infectées de la peau ou d'une muqueuse.

Le mode d'emploi

En se fondant sur son diagnostic et ses connaissances pharmaceutiques, le médecin choisit l'antibiotique qui convient le mieux au traitement d'une infection. Il est essentiel pour le patient qui prend des antibiotiques de suivre à la lettre le mode d'emploi recommandé sur l'étiquette d'ordonnance.

Le médecin prescrit en connaissance de cause et ce n'est pas sans raison qu'il vous donne des directives précises: suivez-les.

La fréquence des doses

L'objet du traitement est de faire pénétrer l'antibiotique dans le sang et les tissus à une concentration suffisamment élevée pour supprimer la croissance des microorganismes et maintenir le niveau du médicament constant jusqu'à ce que l'infection soit enrayée. Retarder l'ingestion ou l'application de médicaments, prolonger les intervalles entre les doses prescrites, ou encore omettre de prendre une dose constituent autant d'entraves à l'afficacité du traitement.

Ni trop - Ni trop peu

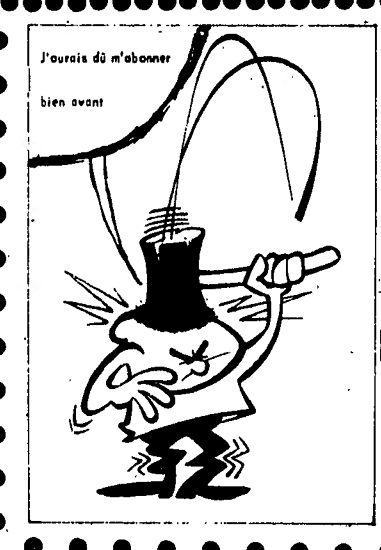
Il importe de ne pas dépasser la dose prescrite. Une dose supérieure ne hâtera pas le traitement et risque de faire plus de mal que de bien. Il est par contre extrêmement important de prendre toute la quantité prescrite. Le médecin prescrit la quantité qu'il juge nécessaire au traitement complet. Bien qu'une personne puisse se sentir mieux lorsque les symptômes disparaissent, cela n'implique pas nécessairement que l'infection soit terminée. Si la quantité prise est insuffisante ou si le traitement est discontinué trop tôt, les microorganismes restants peuvent donner naissance à des souches de bactéries ayant développé une résistance à l'antibiotique et compromettent ainsi tout traitement ultérieur.

Date de péremption

L'utilisation de restes de médicaments d'un traitement antérieur peut être la cause d'un retard de guérison. Avec le temps les antibiotiques perdent leur efficacité et c'est pourquoi ces médicaments ont une date limite de validité.

Réaction aux antibiotiques

Peu de médicaments peuvent être administrées sans risque d'effets secondaires. Si vous prenez des antibiotiques, signales toute réaction inattendue à votre médecin. Il pourra alors sans doute vous prescrire un autre type d'antibiotique.



EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT; SERVEZ-VOUS PLUTOT D'UN CHEQUE OU MANDAT-POSTE.

Remplissez la formule ci dessous et retournez, avec paiement de votre abonnement à l'adresse suivante:

LE FRANCO
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta

(Abonnement) Tél. 422-0388

NOM ....

ADRESSE ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..........

pour abonnement au Franco-albertain pour..........an(s).

Tarifs d'abonnement:
Au Canada — 1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
A l'étranger — $7.50 par année



A CALGARY

On ne ménage pas les efforts pour la francophonie

Au cours de la fin de semaine dernière, nous nous sommes rendus à Calgary sur une invitation des Dames Chrétiennes de la paroisse Ste-Famille. Nous sommes arrivés dans la soirée de samedi alors qu'un fort groupe de convives participaient à un souper (excellent d'ailleurs) organisé par les Dames.

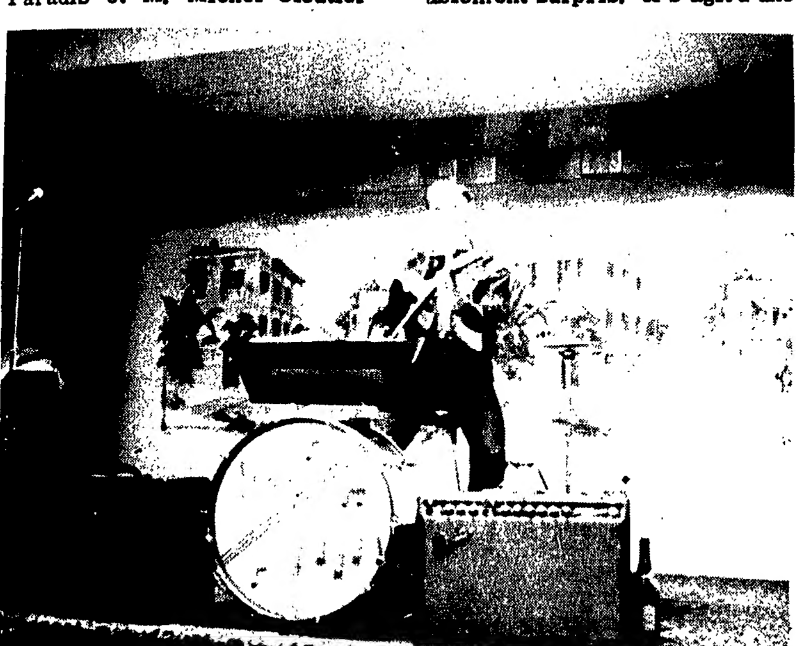
Nous en avons profité pour rencontrer les personnes présentes et pour causer avec elles de la francophonie et des problèmes particuliers à cette région. Nous avons ainsi pu rencontrer le révérend Père Drouin o.m.i. curé de la paroisse, Mmes Lily Dooley et Yvette Despins, des Dames Chrétiennes, Mme Estelle Paradis et M. Michel Cloutier de la Société Franco-Canadienne de Calgary, Mlle Elisabeth Breton du Cercle français universitaire de Calgary, M. Gaétan Cormier, professeur de français et plusieurs autres personnes très intéressantes.

Nous avons appris qu'il n'existe qu'une seule école bilingue à Calgary dans le secteur des écoles séparées mais qu'il est possible que le secteur public ouvre une nouvelle école bilingue en septembre. Devant l'importance de la population francophone de Calgary, ce ne sera sûrement pas un luxe.

Un autre fait nous a très agréablement surpris. Il s'agit d'une bibliothèque francophone située dans le soubassement de l'église Ste-Famille, où on peut trouver de la lecture aussi bien pour les plus jeunes comme des livres de Tintin ou d'Astérix que des ouvrages beaucoup plus poussés d'auteurs comme Jean-Paul Sartre, André Gide, André Maurois et autres.

Le Cercle français universitaire de Calgary a également beaucoup d'activités dont l'une, très importante est prévue pour un peu plus tard. Il s'agit de "la fin de semaine au ranch". Dans une prochaine édition nous pourrons donner plus de détails à ce sujet.

Nous avons également pu causer avec quelques jeunes avant la messe dimanche matin et ils nous ont étonné par le français très correct qu'ils employaient. C'est là un signe tangible du travail accompli à Calgary par les francophones.



L'HOMME-ORCHESTRE, car c'est ainsi qu'il se présente. Nous l'avons vu à l'oeuvre lors de la soirée de samedi à la paroisse Ste-Famille de Calgary et nous avons été très impressionné par son talent.

Conférence importante de M. Jean Rey

Un éminent avocat de Liège, Belgique, Me Jean Rey, prononcera une conférence à Edmonton mercredi prochain, le 31 mars, à compter de 8 heures p.m., à l'auditorium du Henry Marshall Tory Building de l'Université de l'Alberta, dans le cadre des conférences commémoratives W. Clifford Clark 1971. Cette conférence est présentée par le groupe régional d'Edmonton de l'Institut d'Administration publique du Canada. Il n'y aura aucun prix d'admission à payer et toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.



M. Rey parlera du développement, du rôle et des responsabilités de la communauté européenne, sujet sur lequel il est éminemment qualifié. Depuis 1968, il est membre de la commission sur la communauté économique européenne, et il a été président de la commission des communautés européennes de 1967 à 1970. Il entrera en fonction comme président du Centre d'études politiques Paul Hymans de Bruxelles le 1 septembre prochain.

Sa conférence portera non seulement sur les affaires intérieures de la communauté européenne, mais traitera aussi de ses relations extérieures. D'une part, M. Rey passera en revue la création de l'union économique et politique et des politiques communes, et d'autre part, considérera les perspectives d'expansion de la communauté avec l'Europe de l'est, les pays de l'Atlantique et les pays en voie de développement.

En Belgique, M. Jean Rey a connu une carrière politique particulièrement brillante. Elu député du district de Liège en 1939, il fut réélu à la Chambre en 1946, 1949 et de 1954 à 1958. Il a été Ministre de la Reconstruction de 1949 à 1959 et Ministre des Affaires Economiques de 1954 à 1958.

Depuis 1926, M. Rey a été avocat à la Cour d'Appel de Liège, et il a été conseiller municipal de cette ville importante de 1935 à 1958. Il a reçu plusieurs décorations de nombreux pays pour les services qu'il a rendus autant comme soldat, avocat, politicien et éducateur.

Au moment où il était président de la Commission des communautés européennes, M. Rey était probablement la personnalité la plus éminente de toute l'Europe. Sa conférence promet donc d'être très intéressante et tous sont invités à y assister. L'entrée est gratuite.

André Simard a obtenu un prêt bancaire Commerce. Finies les batailles d'oreillers.



André est le père de quatre adorables petits diables. Il n'avait cependant qu'une seule chambre à coucher pour les quatre et il lui fallait absolument transformer la salle de télévision en une chambre à coucher additionnelle.

Il s'est donc adressé en confiance à la Banque de Commerce et a demandé un prêt bancaire Commerce.

Ensemble, nous avons calculé les frais de cette transformation: lits, tapis, décoration, etc.... puis nous avons préparé un programme de remboursement adapté à son budget.

Voilà le genre de service que vous offre la Banque de Commerce.

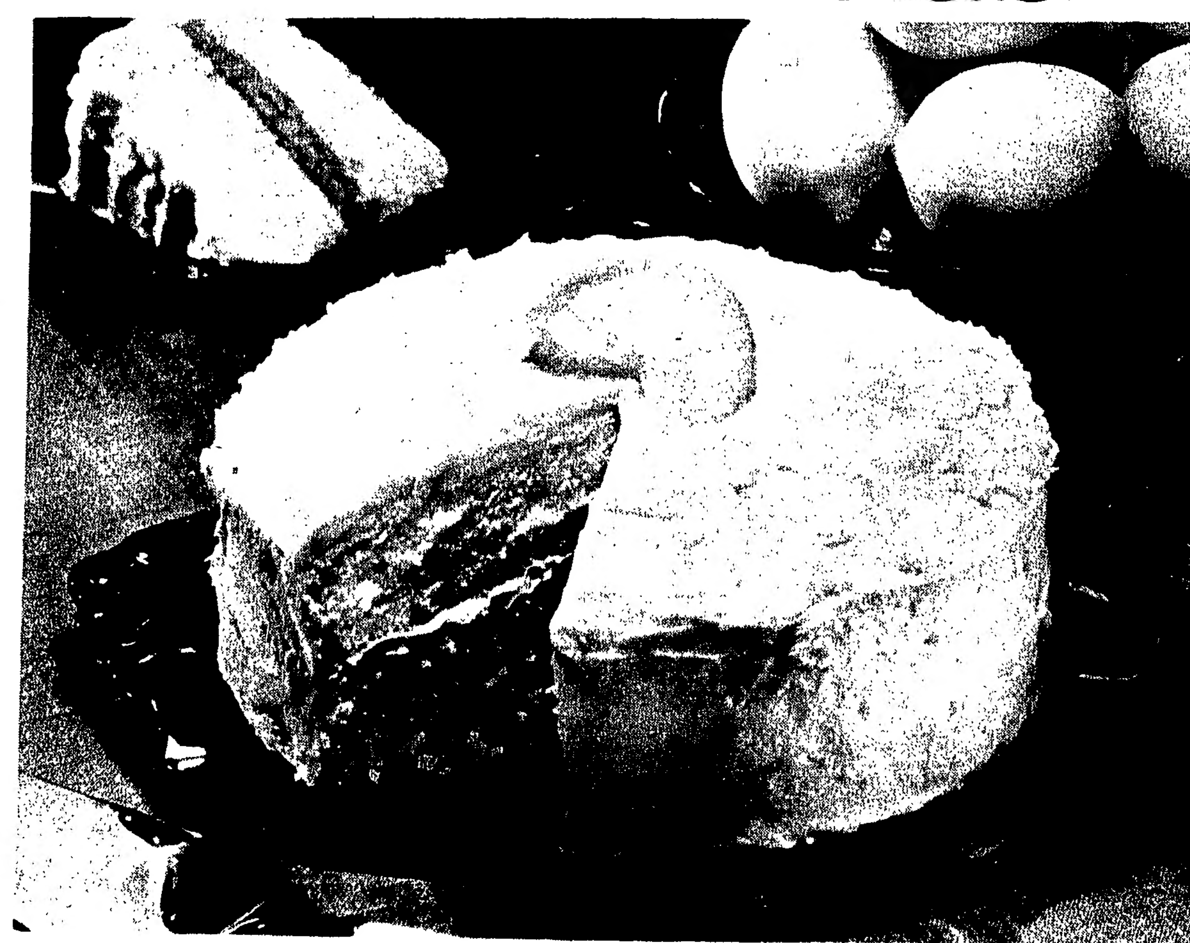
Si vous avez besoin d'argent pour agrandir votre maison, payer l'instruction de vos enfants ou pour toute autre raison valable, demandez un prêt bancaire Commerce.

Vous verrez que ça marche avec la Banque de Commerce.



Ça marche avec la Banque de Commerce.

BOUSTIFAILLE



GATEAU AU CITRON ET CREME SURE

1/2 c. à thé de soda
3/4 tasse de crème sûre
2 tasses de farine tamisée
11/4 tasse de sucre
11/2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/3 tasse de shortening
3 oeufs
1/3 tasse de jus de citron
1/3 tasse de jus de citron frais
2 c. à table d'eau
2 c. à table de zeste de citron

Dans un grand bol, versez le soda dans la crème sûre. Tamisez les ingrédients secs; ajoutez le shortening. Malaxez à petite vitesse jusqu'à ce que tout soit bien mélanger. Mêlez avec les oeufs et battez à vitesse moyenne durant une minute. Ajoutez le jus de citron et l'eau; battez une minute. Saupoudrez le zeste de citron. Versez dans deux moules de 8'' en ayant soin de déposer une feuille de papier ciré au fond. Cuire à 350o pendant 30 à 35 minutes. Etendez 1/3 tasse de crémage au citron entre les 2 étages; givrez la surface et les côtés avec le crémage.

GLAÇAGE AU BEURRE ET CITRON

2 c. à table de beurre ramolli ou de margarine.
2 c. à table de shortening
1 jaune d'oeuf
3 tasses de sucre en poudra tamisé
11/2 c. à table de jus de citron
1 c. à table de lait
2 c. à table de zeste de citron.

Dans un petit bol, moussez le beurre et le shortening; battez le jaune d'oeuf. Ajoutez le sucre et le liquide alternativement en battant jusqu'à ce que le mélange devienne crémeux.

-Féminités-



LA TUNIQUE SE NICHE SOUS UN MIMOL - Pauli, de Montréal, présente de nouveaux ensembles-tuniques, en fibre acrylique "Orlon", composés d'une tunique, d'un pantalon et d'un manteau mi-mollet. Portée seule, en robette, la tunique est très mode sous le manteau, droit et collant, en douillet tricot côtelé. Des rayures ou autres touches de couleurs harmonisent les trois pièces.



MISS MECANICIENNE ETE 1971 - Par The Market, de Montréal, un monopièce de moulant tissu ciré Du Pont décolleté, 'zippé' et bouclé exactement comme une salopette de mécanicien.



À FALHER

Le passé et l'avenir du Club des jeunes

Depuis son ouverture le 4 décembre dernier, le Club des Jeunes "LE ROUET" de Falher a connu une intense période d'activités. En plus des activités régulières, on en a compté plusieurs spéciales.

Ainsi, le 30 janvier, a-t-on organisé une "live-in". Plus de 75 jeunes ont alors participé à une soirée de danses et de jeux. Une messe rythmée célébrée par le père Leblanc. Plusieurs parents ont pris part à cette messe. Cette activité a commencé à 9 heures le soir et s'est terminée à 2h du matin.

Nous avons aussi présenté un film "Juliette ou la clé des songes" le 7 février; plusieurs parents se sont réjouis de cette initiative. Du café gratuit fut servi durant l'intermission et après le film.

Le 13 février, France Levasseur et ses musiciens, Laurent et Gilles Aubin à la guitare, Henri Lorieau au piano et Denis Forest à la batterie, ont présenté deux spectacles extraordinaires.

Le ciné-club a également présenté un film français "Le grand Pavois" avec Nicole Courcel et Jean Chevrier, le dimanche 28 février à 8 heures. Encore beaucoup d'adultes et de jeunes se sont rendus à ce film.

Le samedi 6 mars fut organisé un "live-in" lequel attira beaucoup de jeunes. La soirée dura de 9h. à 2h. A minuit, le père Eugène Leblanc célébra une messe rythmée avec les jeunes.

Le 13 mars, Bernard Cantin, chanteur et guitariste a donné un spectacle qui a débuté à 9h. 30 Les portes se sont ouvertes à 8 heures pour une danse qui s'est déroulée avant et après la représentation.

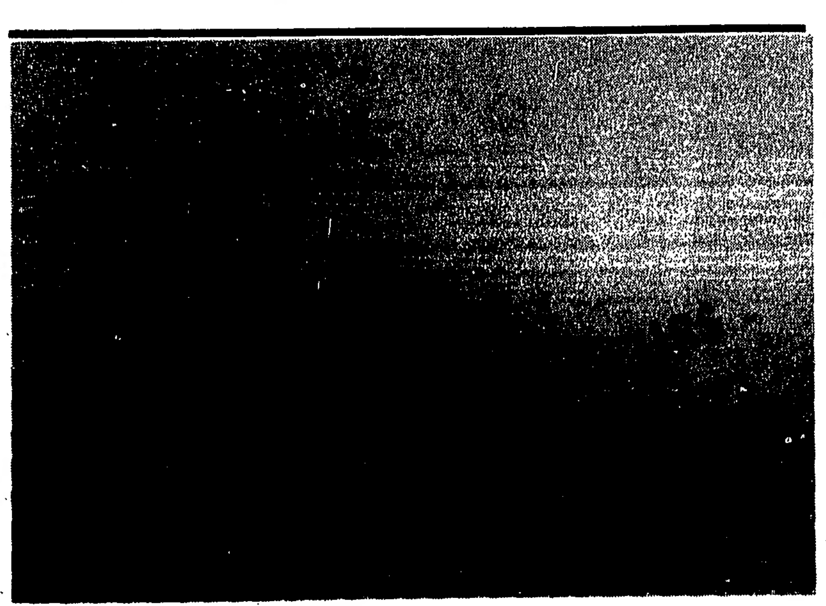
René Aubin, présentateur d'Edmonton et Vivianne St-Pierre, présentatrice de Falher, donneront un spectacle samedi le 27 mars à 9h.30.

Norbert Boehm, violoniste de talent âgé de 18 ans, présentera un récital le 24 avril à 9 heures p.m..

Les Bohémiens, un groupe de jeunes enthousiastes de théâtre, répètent leurs pièces chaque mardi, mercredi et jeudi soirs. Ces pièces, dirigées par Réginald Bigras, ont pour titre: "Les jours heureux", "Le temps des lilas" et "Les oeufs de l'autruche".

Lynn Turcotte





Santé mentale et non maladie mentale

Mme Francine Shea, de Toronto, du bureau national de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale était de passage au bureau régional de l'organisme à Edmonton cette semaine et notre représentant a pu la rencontrer.

Mme Shea a expliqué que l'association porte bien le nom de santé mentale et non de maladie mentale, ce que beaucoup confondent. "Il est vrai qu'au début des activités de l'Association, l'organisme s'occupait plutôt des malades ayant des troubles mentaux, car à ce moment, ils ne recevaient pas toujours les traitements appropriés dans les hôpitaux. On craignait leurs réactions et dans certains cas, on adoptait des mesures draconiennes".

"Mais si nous n'avons pas abandonné cette partie de notre travail, notre camp d'activités s'est considérablement agrandi au cours des dernières années. Nous consacrons beaucoup d'énergie pour la protection de la santé mentale, faisant en quelque sorte de la médecine préventive."

"Nos recherches visent à démontrer l'influence du milieu sur la santé mentale des gens et à indiquer des correctifs qui peuvent être apportés. Notre seul moyen d'atteindre la population pour les informer de ces correctifs demeure dans la presse parlée et écrite."

Mme Shea qui effectue présentement une tournée transcanadienne nous a dit que le but de cette tournée était d'établir un contact avec les divers groupements francophones du pays, car jusqu'à récemment, notre groupement n'avait à peu près rien pour la francophonie en dehors du Québec".

Elle nous a indiqué que l'Association initie plusieurs mouvements qu'elle confie à des organismes indépendants lorsqu'ils sont en marche. Ainsi, le bureau central des volontaires a été conçu par l'Association qui l'a confié à des gens de confiance lorsque les structures ont été établies.

Les microtarifs à l'usage de CP Rail

MONTREAL-CP Rail envisage sérieusement l'usage du microfilm dans la publication de ses tarifs. Cette mesure pourrait signifier des épargnes importantes de temps et d'argent aux expéditeurs.

L'usage du microfilm réduirait de nombreux dossiers de tarifs ferroviaires canadiens, actuellement confinés dans d'immenses cahiers qui remplissent nombre de pièces, à un petit cabinet de la grandeur d'un pupitre.

A titre d'expérience, CP Rail a placé son tarif CPE 1355F sur microfiche, petite carte de plastique contenant 98 pages d'informations microfilmées. Ce processus a permis de réduire un volume de 750 pages pesant 5 livres à 8 microfiches d'une pesanteur de moins d'une once.

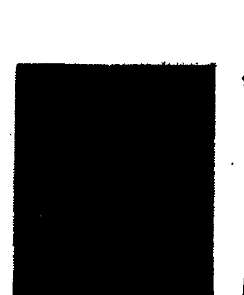
Le vice-président, commercialisation et vente, de CP Rail, M. F.S. Burbidge, dit que le système promet d'intéressantes réalisations.. "Cela pourrait sauver de l'argent à nos clients. Les cartes microfichées sont 98 pour cent moins encombrantes que les cahiers de tarifs.

NOUVELLES CP RAIL

Le système de microtarifs simplifierait et accélérerait l'entreposage et la recherche des tarifs au bureau, permettant aux employés de s'occuper à d'autres fonctions plus productives. L'expéditeur n'aurait qu'à faire l'achat d'un simple lecteur de microfiches."

En raison du fait que la microfiche peut être postée par courrier de première classe, elle pourrait accélérer la diffusion de renseignements aux expéditeurs.

M. Burbidge a ajouté que la technologie de la microfiche est déjà existante. Ce que nous devons vérifier c'est son application à la publication des tarifs. "Mais, compte tenu de la collaboration des expéditeurs et des autres chemins de fer canadiens, les microtarifs pourraient devenir réalité d'ici quelques années."



Pour TOUTES vos transactions immobilières, consultez d'abord

François Baillargeon

REPRESENTANT DE

MELTON REAL ESTATE LTD.

466-1147

POUR LA SUITE DU THEATRE



Depuis septembre dernier, le Théâtre Français d'Edmonton a réussi à créer une émulation dans le domaine du théâtre français dans notre ville. Cette nouvelle façon de voir est une preuve de l'efficacité des efforts apportés par chacun des membres du T.F.E.

Au début de cette saison, plusieurs demeuraient sur la réserve aussitôt qu'on parlait d'une saison de 6 spectacles. Et pourtant, le T.F.E. en est actuellement à son cinquième spectacle, si l'on compte le spectacle des Maxibules, qui fut présenté dans les cadres de sa saison régulière.

Cette fois le T.F.E. nous arrive avec une pièce encore différente des autres présentées jusqu'ici Ma Petite Ville de Thorton Wilder est une pièce d'atmosphère. Nous ne croyons pas qu'une pièce du genre ait été présentée à Edmonton, par une troupe locale. Il est vrai que Ma Petite Ville fut présenté ici il y a plus de 10 ans, dans les cadres du Festival National d'Art Dramatique.

Cette pièce comporte une forte distribution, puisque plus de 25 comédiens y participent. On y raconte la petite histoire d'une petite ville. C'est évidemment une oeuvre qui fait la preuve que l'action dramatique n'est pas nécessairement faite à base de drame sanglant ou de situations exceptionnellement drôles. C'est ce qui fait la force de l'oeuvre de Wilder. Cet auteur a réussi à nous démontrer que les plus petites choses de la vie ont toujours une influence sur le comportement de chaque jour.

Nous donnerons comme exemple le mariage des deux personnages centraux de la pièce. Tout un acte lui est consacré, mais l'auteur a tenu à conserver "la confusion qui règle dans les esprits" au cours de cette cérémonie. Cet état d'âme, tous et chacun l'ont ressenti à un moment ou l'autre de leur existence, et c'est ainsi que Wilder nous démontre que nous participons continuellement à "une action dramatique".

C'est une oeuvre qui prouve que le théâtre est le parfait reflet de la vie. A cause de cette oeuvre, tous ceux qui verront Ma Petite Ville se sentiront très près des personnages, en ce sens qu'ils réaliseront qu'ils ont déjà connu ces personnes, avant même de les voir sur scène.



LE THEATRE FRANÇAIS D'EDMONTON

PRÉSENTE

MA PETITE VILLE

de

THORNTON WILDER

(Pour toute la famille)

Vendredi	26 mars et 2 avril à 8h 30
Samedi	27 mars et 3 avril à 8h 30
Dimanche	28 mars et 4 avril à 7h 30

Vous pouvez retenir vos billets en appelant au secrétariat de l'ACFA à 422-2736.

Prix d'entrée $2.00 pour les adultes, $1.50 pour les étudiants. Les possesseurs de cartes mi-saison doivent faire leur réservation le plus tôt possible.

A BONNYVILLE

Présentation du film "Un pays sans bon sens"

Le film controversé de Pierre Perrault 'Un pays sans bon sens' sera présenté à Bonnyville vendredi soir, le 26 mars, à 8 heures. La présentation aura lieu au gymnase de l'école Notre-Dame de Bonnyville. Il n'y aura aucun prix d'entrée.

Ce film produit par l'Office National du Film a déjà été présenté à Edmonton au cours des deux dernières semaines et il a suscité de nombreuses réactions contradictoires, certains le condamnant violemment alors que d'autres ne tarissent pas d'éloges.

A la suite de la projection de Bonnyville, le film sera montré à nouveau à Edmonton, cette fois pour les étudiants de l'Université de l'Alberta.

Tous les gens sont invités à se rendre à l'école Notre-Dame de Bonnyville vendredi soir, particulièrement les étudiants du niveau secondaire. Cette représentation du film 'Un pays sans bon sens' a été rendue possible grâce à M. Henri Moquin, représentant de l'Office National du Film à Edmonton. Tout groupe francophone de la province intéressé à voir ce film n'a qu'à communiquer avec M. Moquin.

Le Français, notre langue



Docteur Pierre A.R. Monod

Nous aimons notre langue, nous en sommes fiers; nous l'employons non seulement pour nous faire comprendre entre amis mais parce qu'elle fait partie de nous-mêmes, de notre famille.

En la transmettant à nos enfants, ce n'est pas le moindre héritage que nous leur laisserons. Qui sait même si, pour beaucoup ce ne sera pas le bien le plus précieux que nous leur lèguerons.

Essayez d'imaginer le Canada dans cinquante ans et vous comprendrez que dans le monde où vivront vos enfants, cette langue que vous leur aurez conservée, leur permettra d'être des citoyens aux possibilités supérieures à celles de leurs compatriotes. Savez-vous, aujourd'hui déjà, combien d'anglophones luttent pour acquérir cette connaissance du français ?

Mais attention, la langue qu'ils acquièrent, celle du commerce, de l'industrie, de la diplomatie, c'est un français, non pas régional mais national et international, c'est le français qui toujours et partout existera, celui que nos enfants seront fiers de parler n'importe où et d'écrire à n'importe qui.

Le but de cette nouvelle chronique est simple: De semaine en semaine, nous examinerons des mots d'usage courant, si courant que souvent on ne sait plus comment ils s'emploient.

Prenons aujourd'hui:

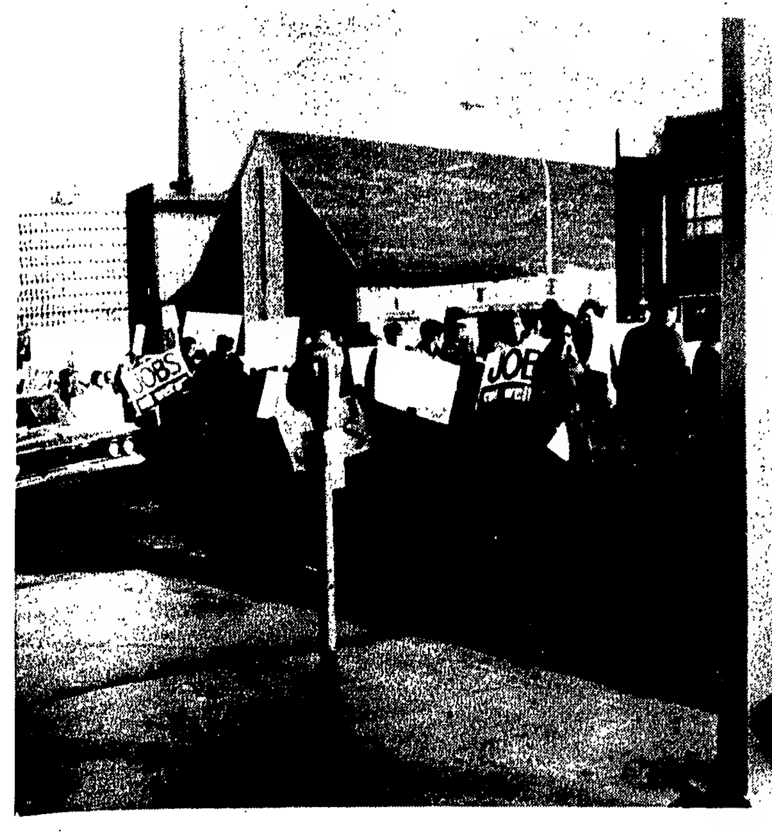
MARIER: Un jour, vous vous êtes mariée, Madame, vous vous êtes marié, Monsieur, ou vous allez vous marier; sans doute ! mais souvenez-vous que vous ne pouvez pas marier votre femme ou votre mari, rappelez-vous qu'il est impossible que vous mariez votre ami ou votre amie. Le prêtre seul vous marie; un père et une mère seuls peuvent marier leur fille ou leur fils.

Ce que vous faites, vous ? Eh bien, vous vous mariez avec Jean ou Jeanne; vous épousez Pierre ou Alice. Voilà.

PARLER DE: Vous rencontrez une amie et vous lui parlez de la robe que vous venez d'acheter. Vous ne lui dites pas, j'espère "Tu sais, c'est la robe que je t'ai parlée." Oh, non ! Puisque vous parlez d'une robe, vous devez lui dire: "Tu sais, c'est la robe dont je t'ai parlé."

ou "Voici la voiture dont il a parlé." ou "J'aimerais connaître celle dont tu as parlé." Bien sûr, n'est-ce-pas ?

A la semaine prochaine ! Et n'oubliez pas de nous écrire au Franco si vous avez des doutes ou des discussions avec des amis au sujet d'un mot. Nous verrons qui a raison. Dans tous les cas, gardons notre langue pure.



Notre photographe a pu capter cet instantané cette semaine alors qu'un groupe de chômeurs se dirigeait vers le Parlement provincial pour protester contre les politiques de travail du gouvernement.

L'utilisation pacifique des explosions nucléaires

Le 10 décembre 1967, des explosifs nucléaires équivalant à une charge 20,000 t de T.N.T. furent mis à feu à environ 1,400 mètres de profondeur dans le désert du Nouveau-Mexique; il s'agissait de libérer les importantes réserves de gaz naturel, présumées prisonnières de la couche de grès située à ce niveau. Cette opération constituait la première application du programme américain "Plowshare" visant à étudier l'emploi spécifique des explosions nucléaires du triple point de vue de la sécurité, de la rentabilité et de la précision.

L'avenir est prometteur: "Les explosions nucléaires permettent d'exécuter diverses opérations en toute sécurité, indique l'ouvrage l'Energie atomique (Collection Poche Couleurs Larousse); ce genre d'explosion étant peu coûteux, de telles opérations sont généralement rentables. Parmi les grands projets du programme, citons le creusement, grâce à une série d'explosions nucléaires, d'un canal sous écluses à travers l'Isthme de Panama, qui aurait 300 m de large et 20 m de profondeur. Les explosifs nucléaires pourraient être également utilisés pour morceler les filons de minérai. L'extraction du minerai serait alors effectuée par des moyens classiques ou par injection d'acide dans la cavité et pompage de la solution contenant le métal. La technique des explosions nucléaires permettrait le creusement de nouveaux ports accueillant des bâtiments de plus fort tirant d'eau, ainsi que le démantèlement des parois des canyons pour fermer des barrages".

Parcs Nationaux de Banff Jasper, Yoho et Kootenay

Audition Publique - 9h00 A.M. à 5h00 P.M.
les 19 et 20 avril - Calgary - Carriage House Motor Inn

les 22 et 23 avril - Edmonton - Hotel Macdonald

le 26 avril - Vancouver - Hotel Georgia

"Les parcs sont par la présente dédiés au peuple canadien pour son bénéfice, son éducation et son plaisir... et ces parcs seront entretenus et au service de la population de façon à les protéger pour le plaisir des générations à suivre." Section 4, L'Acte des Parcs Nationaux.

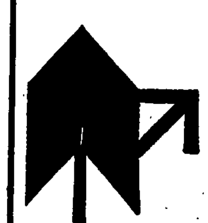
Des auditions publiques auront lieu à travers le Canada au sujet des premiers plans provisionnels pour le développement et l'usage des parcs nationaux. Les plans soulignent les recommandations du gouvernement au sujet de l'intensité de l'usage des parcs, l'interprétation de l'histoire naturelle, la protection de l'environnement des parcs et le développement des facilités au service des visiteurs.

Les auditions seront appellées à Calgary, Edmonton et Vancouver pour entendre les commentaires et recommandations au sujet des premiers plans provisionnels pour les parcs nationaux de Banff, Jasper, Yoho et Kootenay.

Des discussions publiques séparées auront lieu à une date ultérieure au sujet des plans traitant des sites des villes de Banff et Jasper. Il y a quatre plans individuels à revoir, mais vu que ces parcs sont attenants, on les considérera en unité pour servir aux auditions publiques.

Les individus et organisations intéressés sont invités à soumettre des brefs écrits, dans leur langue officielle, au sujet d'un ou l'autre ou de tous les plans et d'indiquer leur désir de parler à l'audition. Tous sont bienvenus d'y assister, d'y participer.

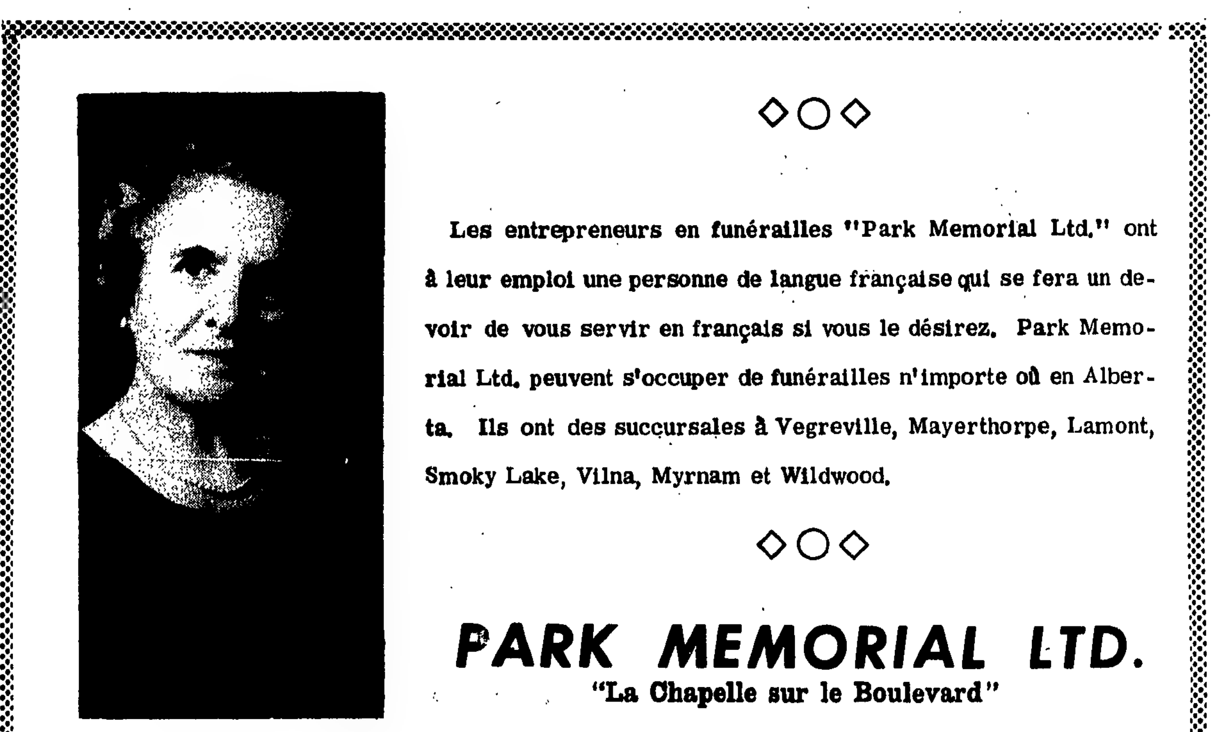
Des copies des quatre plans peuvent être obtenus pour $2.00 ou une copie pour $1.00 (remettre le mandat poste ou chèque payable au Receveur Général du Canada) de:



Directeur Régional, Région Ouest,
Bureau des Parcs Nationaux et Historiques,
300 Edifice des Douanes,
Calgary 21, Alberta.

Les brefs et les demandes devraient être envoyés au:
Secrétaire, Programme des Auditions Publiques,
Bureau des Parcs Nationaux et Historiques,
400 Laurier Avenue Ouest,
Ottawa 4, Ontario.

L'Honorable Jean Chrétien, P.C., M.P.
Ministère des Affaires Indiennes et du Développement du Nord



◇○◇

Les entrepreneurs en funérailles "Park Memorial Ltd." ont à leur emploi une personne de langue française qui se fera un devoir de vous servir en français si vous le désirez. Park Memorial Ltd. peuvent s'occuper de funérailles n'importe où en Alberta. Ils ont des succursales à Vegreville, Mayerthorpe, Lamont, Smoky Lake, Vilna, Myrnam et Wildwood.

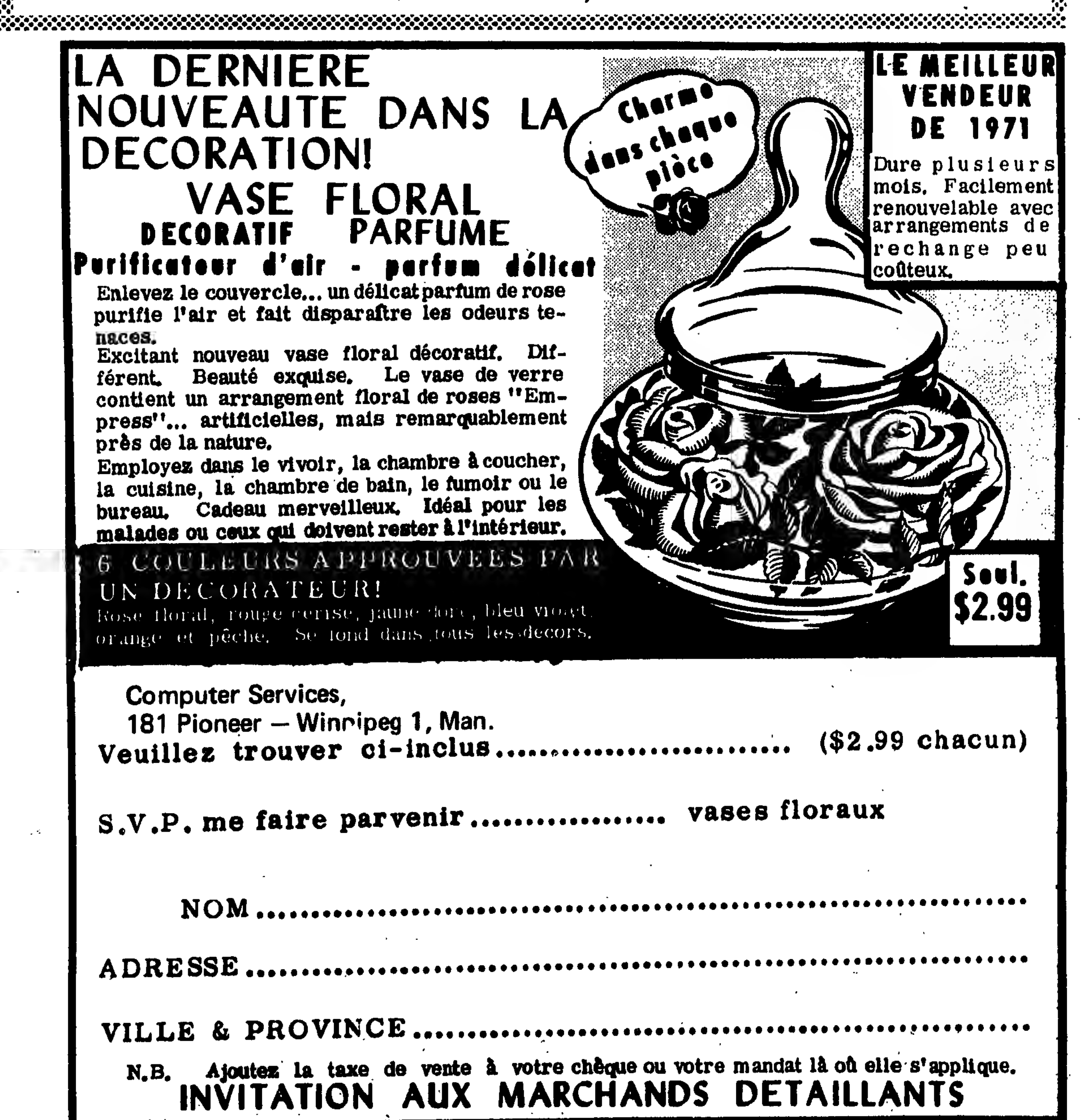
◇○◇

PARK MEMORIAL LTD.
"La Chapelle sur le Boulevard"

Mme N. Turgeon



9709 - 111e avenue, Edm. Téls. 422-2331 — 424-1633



LA DERNIERE NOUVEAUTE DANS LA DECORATION!
VASE FLORAL DECORATIF PARFUME
Purificateur d'air - parfum délicat

Charme dans chaque pièce

LE MEILLEUR VENDEUR DE 1971
Dure plusieurs mois. Facilement renouvelable avec arrangements de rechange peu coûteux.

Enlevez le couvercle... un délicat parfum de rose purifie l'air et fait disparaître les odeurs tenaces.
Excitant nouveau vase floral décoratif. Différent. Beauté exquise. Le vase de verre contient un arrangement floral de roses "Empress"... artificielles, mais remarquablement près de la nature.
Employez dans le vivoir, la chambre à coucher, la cuisine, la chambre de bain, le fumoir ou le bureau. Cadeau merveilleux. Idéal pour les malades ou ceux qui doivent rester à l'intérieur.

6 COULEURS APPROUVEES PAR UN DECORATEUR!
Rose floral, rouge cerise, jaune-doré, bleu violet, orange et pêche. Se fond dans tous les décors.

Seul. $2.99

Computer Services,
181 Pioneer — Winnipeg 1, Man.
Veuillez trouver ci-inclus.............................. ($2.99 chacun)

S.V.P. me faire parvenir.................. vases floraux

NOM...

ADRESSE...

VILLE & PROVINCE...

N.B. Ajoutez la taxe de vente à votre chèque ou votre mandat là où elle s'applique.
INVITATION AUX MARCHANDS DETAILLANTS

VOISINAGE

WESTLOCK

C'est avec regret que nous apprenons le décès accidentel du jeune Richard Victoor fils de M. et Mme. Alfred Victoor de cette paroisse. Il était âgé de 16 ans et était à son premier jour de travail pour une compagnie d'huile.

Il laisse dans le deuil ses parents, un frère et deux jeunes soeurs, ses grands-parents M. et Mme. Cyr Victoor ainsi que oncles et tantes dont plusieurs de cette paroisse.

Les obsèques funèbres ont eu lieu à l'église St-Benoit par Mgr Rooney de Westlock. Le jeune Richard fut inhumé près de Philippe St-Louis aussi décédé accidentellement il y a 12 ans. Sincères condoléances à toute la famille Victoor. L'abbé Desjardins qui était en congrès à Régina est revenu pour l'occasion.

Soeur Laurette Riopel d'Edmonton est actuellement chez ses parents afin d'avoir soin d'eux.

Mlle M. Rose est à l'hôpital. Meilleurs voeux de rétablissement à ces personnes.

Félicitation aux jeunes élèves de 10e année de l'école Ste-Marie qui ont gagné le championnat du Nord de l'Alberta au ballon-panier. Ils ont été joué à Drumheller dimanche dernier. Parmi ces élèves Claude Cloutier de Picardville en était à sa première année. Mlles Rita Boucher, Dorice Hudec et R. Paquette également de Picardville étaient présentes en tant que 'cheer leaders'.
St-Louis qui par le truchement d'un concours télévisé s'est portée acquérante d'un service de vaisselle.

Mme. Bélanger et Mme. E. Houle ont fait un séjour à l'hôpital IMMACULATE de Westlock. Cette dernière est présentement en repos à Edmonton.

Mme. A.C. St-Louis passa la semaine chez sa fille et son gendre, M. et Mme Henri Marsolais.

Un pays sans bon sens

Vendredi soir dernier, nous nous sommes rendus à l'Auditorium du Collège St-Jean d'Edmonton pour y voir le film de Pierre Perrault "UN PAYS SANS BON SENS". Cette production de l'Office National du Film dont on nous avait tant vanté les mérites nous a à la fois déçu et choqué.

Nous avons été déçu parce que nous avions eu auparavant la chance de voir d'autres films signés Pierre Perrault, films qui nous avaient beaucoup plu, dont "Pour la suite du monde" et "le règne du jour". Dans ces productions, Pierre Perrault se contentait de donner des faits sans forcer de conclusions; dans "Un pays sans bon sens", un commentaire d'un éleveur de souris (avec ou sans patrimoine national ou religieux) nous poursuit et veut nous imposer une conclusion.

Nous avons été choqué de ce que l'on se base sur un seul homme, Maurice Chaillot pour donner une idée de la francophonie dans l'Ouest; si ce n'est pas la raison de son apparition dans ce film, qu'elle est-elle alors cette raison?

Le Québec que veut nous montrer Perrault semble tiré tout droit de livres écrits au siècle dernier alors que l'on était à l'époque de la colonisation. J'ai quitté le Québec le mois dernier, et je suis très surpris de voir que la drave existe encore sur une échelle suffisante pour que les draveurs soient vraiment représentatifs de ce que pensent les Québecois sur la question séparatiste. Les gens de l'Ile-aux-Coudres sont très sympathiques avec leurs moeurs d'une ancienne époque, mais il ne faudrait pas penser que toute la population du Québec a les mêmes idées.

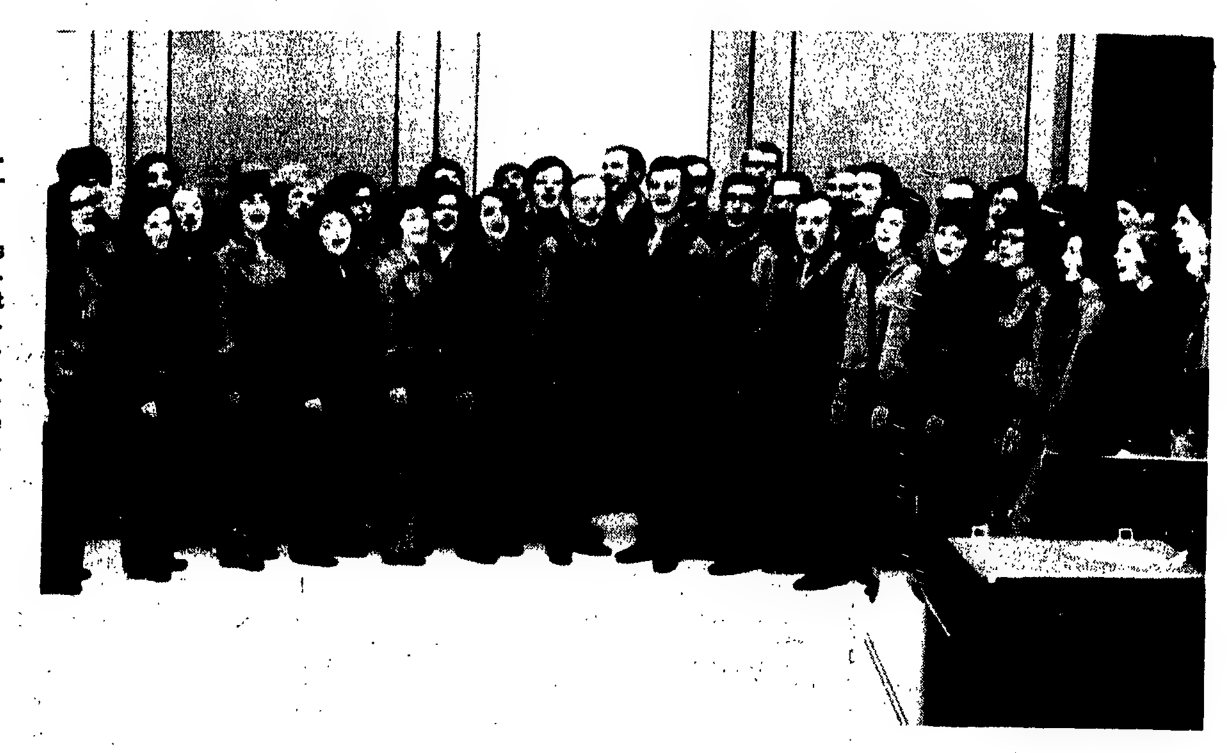
Nous sommes choqués de constater que M. Perrault, à même les deniers publics, a produit un film qui se révèle un véritable requisitoire en faveur du séparatisme. C'est peut-être fait de façon très habile, mais il n'en demeure pas moins que c'est un film de propagande politique pour une faction qui vise à détruire le Canada.

Si l'un des buts de Pierre Perrault était d'éveiller la population sur l'un des grands problèmes canadiens de l'heure, j'espère qu'il a réussi, car c'est bien un coup de fouet que ce film devrait nous donner pour que nous fassions les efforts nécessaires pour atteindre un niveau où nous puissions vraiment nous épanouir. C'est là seulement que nous pourrons vraiment montrer l'envers de la médaille du film de Pierre Perrault et que nous pourrons lutter efficacement contre la cause qu'il soutient.

André Collin.



Connaissez-vous les Chantamis d'EDMONTON?



La chorale LES CHANTAMIS a pris naissance à l'automne 1966 alors que se rassemblaient à Edmonton une quinzaine de personnes désireuses de faire du chant choral. Dès sa naissance, cette chorale s'est jointe à l'Alliance Chorale Canadienne qui constitue la section canadienne de l'association internationale "A Coeur Joie". L'affiliation à ces deux mouvements permet la création et le maintien d'un esprit de solidarité parmi ses membres dans la joie et la chanson.

Le but principal des Chantamis et de communiquer parmi les choristes aussi bien qu'avec ses auditoires un message de fraternité et de bonheur. Puisque le groupe s'est vu développer dans un milieu d'expression française, la plupart des membres sont canadiens-français et la plus grande partie de notre répertoire est en langue française. Cela permet ainsi de prendre une part active au développement de la culture française dans notre milieu. Cela n'empêche cependant pas d'inviter les personnes non-francophones à se joindre au groupe pour chanter et parler en français.

Les activités des Chantamis sont très diverses. De par leur appartenance à l'Alliance Chorale Canadienne et au mouvement A Coeur Joie, un nombre croissant de choristes prennent part aux manifestations de chorales soit régionales, nationales ou internationales. Depuis ses débuts, le groupe prit part à trois stages de perfectionnement sous la direction d'animateurs envoyés par l'Alliance. Il a participé aux rencontres régionales de l'Alliance regroupant au-delà de cent cinquante choristes venant de trois chorales différentes. Les Chantamis ont aussi été bien représentés aux Chorales Internationales tenues en '67 (Trois-Rivières), en '68 (Vaison-la-Romaine, France), et en '70 (Québec). Ces rencontres favorisent l'échange de contacts humains, permettant de recevoir l'assistance technique et musicale nécessaire pour chanter ensemble, grâce à un répertoire annuel commun.

Au niveau local, Les Chantamis présentent plusieurs spectacles permettant de rejoindre une population très variée. Au sein de la communauté d'expression française ils ont chanté à la Boîte à Chansons, aux banquets, aux congrès et aux "cocktails-promotion". Ils préparent aussi des concerts annuels qui sont présentés au grand public aussi bien qu'aux vieillards dans les hospices et aux prisonniers. A plusieurs occasions, ils ont représenté la communauté d'expression canadienne-française d'Edmonton aux rencontres socioculturelles de l'Organisation des Nations-Unies et du Conseil des Arts Populaires.

Grâce à l'évolution des Chantamis durant les quatre dernières années ils ont pu répondre au besoin tant individuel que collectif de s'exprimer au moyen de chant choral. Maintenant ils veulent perfectionner leur rendement musical, apporter leurs chants et leur message de fraternité et de bonheur à un plus grand nombre de personnes tant dans les régions moins favorisées que dans les grandes villes. A l'avenir ils se proposent d'offrir un programme plus varié en ajoutant de la danse à leurs chants.

Nous sommes conscients du très beau travail accompli par les Chantamis d'Edmonton, et nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

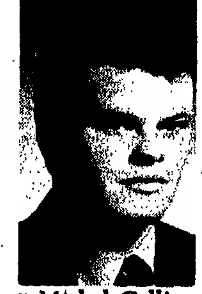




A la population francophone
ARCANA AGENCIES (Realty) LTD.
1504 Cambridge Building, Edmonton
vous présente


Laurent Ulliac
Tél. 469-1671


René Blais
Tél. 466-9572


Michel Collins
Tél. 599-8056

Nous nous spécialisons dans la vente de maisons à Edmonton; d'hôtels et de motels partout en Alberta. Pour tous vos besoins immobiliers, signalez 429-7581

VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT

samedi

3h 15
Le Golf et ses étoiles
4h 00
Lassie
5h 00
Tour de terre
5h 30
Joe 90
6h 00
Prenez le volant
6h 30
L'heure des quilles
7h 30
Si jeunesse pouvait
8h 00
LES GRANDS FILMS

Duel dans la boue (These Thousand Hills). Western réalisé par Richard Fleischer avec Don Murray, Richard Egan et Lee Remick. Un jeune cow-boy ambitieux vient chercher fortune au Montana. Il se joint à un meneur de troupeaux et tous deux entreprennent la chasse aux loups qui, espèrent-ils, leur apportera la richesse. Mais ils perdent tout leur gain dans une bataille contre les Indiens. (Américain 1955).

9h 30
Cent mille chansons
10h 00
Téléjournal
10h-30
Pierre-Jean-Jacques
11h 00
Cinéma

Katia (Une jeune fille, un seul amour). Drame sentimental réalisé par Robert Siodmak, avec Romy Schneider, Curd Jurgens et Pierre Blanchar, d'après le roman de la princesse Bibesco. Le tsar Alexandre II de Russie rêve d'affranchir son peuple de l'esclavage et de donner une constitution plus humaine et plus démocratique à son pays. L'incompréhension de son entourage et la maladie de l'impératrice, sa femme, empoisonnent son existence et font qu'il s'abandonne à une passion coupable pour une jeune princesse pauvre. (Fr 1959).

dimanche

2h 00
"La francophonie", conférence du professeur Auguste Viatte de Paris, prononcée l'été dernier à l'université de la Saskatchewan.
3h 00
Cinquième dimension
4h 00
Le monde en liberté
4h 30
Le français d'aujourd'hui
5h 00
D'hier à demain
6h 00
Invitation au loisir
6h 30
Quelle Famille
7h 00
Zoom

Variétés. Jacques Boulanger présente: Claude Francois.

8h 00
BEAUX DIMANCHES

Hansel et Gretel, opéra d'Engelbert Humperdinck présenté dans une adaptation pour la télévision de Norman Campbell. En vedette: Judith Forst, Christine Anton et Maureen Forrester. Direction musicale: Mario Bernardi. Réalisation: Norman Campbell, à Toronto.

L'Italienne. Film d'animation réalisé par la RAI, à partir de l'Ouverture de l'opéra de Rossini, «L'Italienne à Alger».

10h 00
Téléjournal
10h 30
Dossiers
11h 00
CINEMA

Le Duel. Film réalisé par Jerzy Antczak, d'après un roman d'Alexandre Pouchkine, avec Ignacy Gogolewski, Ewa Mlodnicka, Andrzej Zarnecki et Henryk Bak. Un officier est particulièrement doué pour le tir au pistolet. Il est provoqué par un autre officier à la suite d'une partie de cartes, mais refuse le duel. (Polonais).

lundi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris Verte
4h 15
La Boîte
5h 15
Daktari
6h 15
Oui ou non
Jeu questionnaire
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Mont-Joye
9h 30
A la seconde
10h 00
Téléjournal
10h 30
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA

Tharus, fils d'Attila. Film d'aventures réalisé par Roberto Montero, avec Jerome Courtland, Lisa Gastoni et Mimmo Palmara. Un chef barbare qui vient de reconquérir des terres qu'on lui avait prises, envoie ses neveux auprès d'un roi voisin pour gagner son alliance.

mardi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Perdus dans l'espace
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Moi et l'autre
9h 30
Paradis terrestre
10h 00
Téléjournal
10h 30
Rue des Pignons
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-CLUB

Les Artistes sous le chapiteau: perplexes (Die Artisten in der Zikuskuppel: Ratlos). Film réalisé par Alexander Kluge, avec Hannelore Hofer, Alfred Edel et Klaus Schwabkopf. Un jour, pendant une représentation, un artiste du cirque ne saisit pas la main de son partenaire et se brise les reins. Son héritière voudrait transformer le cirque mais elle est perplexe. (All. 68). Présentation: Jacques Fauteux.

mercredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Walt Disney
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Département "S"
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-NUIT

La Morte-saison des amours ou les Liaisons amoureuses. Drame sentimental écrit et réalisé par Pierre Kast, avec Françoise Arnoul, Pierre Vaneck et Daniel Gélin. Un homme est venu vivre dans le Jura avec sa femme pour y écrire un roman. Il fait la connaissance d'un politicien fortuné qui le présente à son épouse. Les deux couples se rencontrent quelques fois. (Fr. 60).

jeudi

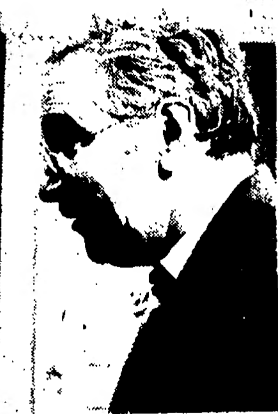
3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Au pays des géants
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Smash
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 15
CINEMA

Vive Henri IV, vive l'amour. Comédie historique réalisée par Claude Autant-Lara, avec Francis Claude, Danielle Gaubert et Jean Sorel. Le roi Henri IV, qui approche la soixantaine, s'éprend d'une jeune fille et veut en faire sa maîtresse. Il lui cherche un mari complaisant qu'il croit trouver en la personne du prince de Condé. Celui-ci accepte de se prêter à ce semblant de mariage. (Français 1961).

vendredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Voyage au fond des mers
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Donald Lautrec "chaud"
9h 30
Consommateurs avertis
10h 00
Téléjournal
10h 30
Atomes et galaxies
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA

La Malédiction de Belphégor. Drame policier réalisé par Georges Combret, avec Raymond Souplex, Noëlle Noblecourt et Maurice Sarfati. Alors qu'on prépare la représentation d'un ballet ayant pour thème «La Malédiction de Belphégor», les principaux organisateurs sont menacés de mort par un mystérieux inconnu.




AU MASCULIN

Campagne de vérification mécanique des voitures 1971

Un véhicule à moteur dont l'entretien mécanique est négligé devient éventuellement un engin de mort pour ses occupants, les occupants des autres voitures et les piétons.

A l'occasion de la campagne de vérification mécanique des voitures, le président du Conseil canadien de la sécurité, M. J.C. Thackray, a déclaré que "enquêtes et études rattachent à des défectuosité mécaniques quelque 10 p. cent des 5000,000 accidents d'automobiles rapportés annuellement au pays".

"Dans la moitié de ces cas, a-t-il dit, on a pu attribuer directement l'accident au manque d'entretien du véhicule."

Le Conseil souligne que les automobilistes sont responsables, en conscience et devant la loi, pour lMentretien de leur véhicule, qu'il y ait ou non des inspour lM
pour l'entretien de leur véhiculequ'il y ait ou non des inspections obligatoires périodiques ou des vérifications occasionnel- dans les régions où ils habitent.

Il conseille fortement aux automobilistes de faire vérifier et réparer leurs voitures afin qu'ils soient en parfait état pour les voyages plus fréquents du printemps et de l'été.

Un grand nombre de Canadiens voient volontiers au bon entretien de leur voiture, sachant que cette précaution contribue énormément à leur sécurité et à celle de leur famille.

Certains autres, malheureusement trop nombreux, exploitent leur voiture jusqu'à ce qu'elle rende l'âme, et ce faisant, causent bien des accidents.

Le Conseil rappelle aux automobilistes qu'ils peuvent par eux-mêmes ou à l'aide d'un mécanicien compétent, détecter des défectuosités éventuellement dangereuses, avant qu'elles ne fassent des dégâts.

Plusieurs symptômes sautent aux yeux, par exemple des pneus usés, des freins spongieux, une direction excessivement lâche, des vibrations ou vacillations et une tendance à tirer de côté.

Par contre, un technicien compétent devrait faire l'inspection des systèmes importants, comme le freinage et la direction, dans lesquels un élément usé ou mal fixé peut brusquement faire défaut.

Il appartient au chauffeur d'être à l'affût des indices d'un mauvais fonctionnement, même lorsque son véhicule jouit encore de la garantie. Par exemple, il est possible qu'une voiture soite toute neuve du garage, les roues parfaitement alignées, et qu'en quelques minutes, après un violent cahot, les roues aient perdu ce bon alignement.

Les vérifications obligatoires existont, à divers degrés, dans la plupart des provinces. Au minimum, elles consistent en des vérifications occasionnelles sur le bord de la route visant à éliminer les vieux tacots les plus dangereux.

Mais le Conseil fait remarquer que les lois et les garanties, par elles-mêmes, ne peuvent empêcher les accidents résultant du mauvais fonctionnement des véhicules.

Ce sont les individus qui sont responsables du bon état de leur voiture. Si chacun s'en préoccupe comme il doit, bien des vies seront épargnées et des blessures évitées.

Le Conseil canadien de la sécurité accorde également son appui à la campagne "Entretien de sécurité" lancée par Canadian Automotive Trade et Revue Moteur, laquelle porte également sur la vérification des voitures.

Les stations-service participant à la campagne "Entretien de Sécurité" offrent à leurs clients tout au long de l'année 1971, des vérifications gratuites, sans que ceux-ci soient obligés pour autant d'effectuer les réparations éventuelles sur les lieux.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



Désirez-vous acheter ou vendre une propriété.
Que ce soit une résidence ou une propriété à revenus, voyez
Lucien Lorieau
MUTUAL REALTY CO.
TELEPHONE 476-5319
10996 - 124e rue, Edmonton, Alberta

HELTEN TRAVEL, ST-ALBERT
Que votre voyage soit par avion, train ou bateau, appellez HELTEN TRAVEL à St-Albert, aux numéros suivants: 599-8400 ou 599-6944.
HELTEN TRAVEL saura répondre à tous vos besoins de voyages d'affaires ou de vacances.

Achetez tous vos vêtements d'enfants chez les frères Tougas, propriétaires de
Jack and Jill
Avenue Jasper, à l'ouest de l'Hôtel Cecil
Centres d'Achats
Westmount et Bonnie Doon
Meadowlark et Northgate

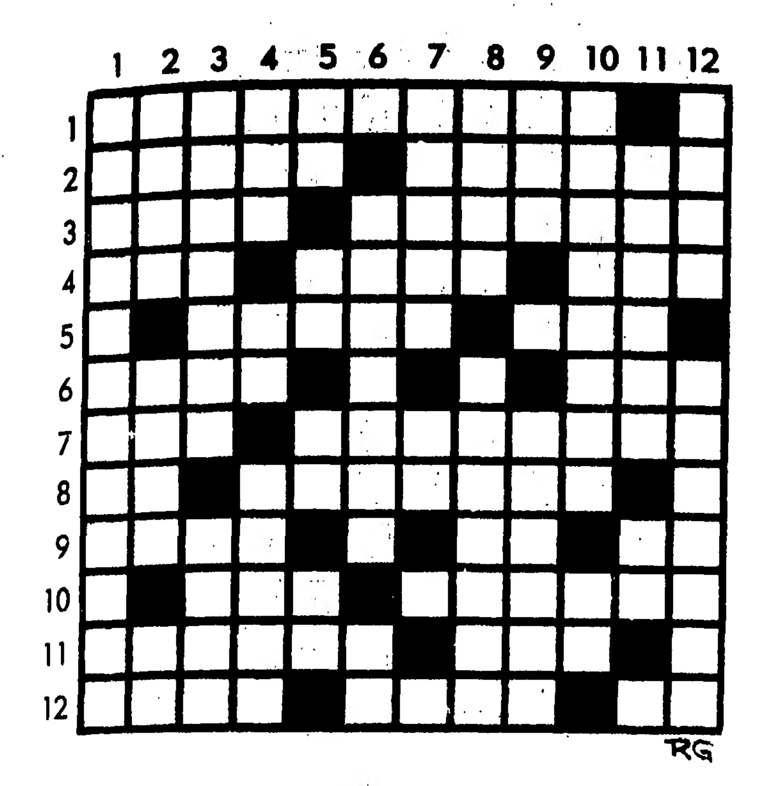
FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

PUBLIC DRUG
Prescriptions et autres produits
Service courtois
11229 ave Jasper, Edmonton
Tél. 488-4665

CENTRE d'INFORMATION
C.P. 1240 St-Paul, Alta
Téléphone 645-3649
Livres de bibliothèques, Ouvrages religieux, Articles religieux, Disques

CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES

LEO AYOTTE AGENCIES LTD Rep.:Léo Ayotte-J.O.Pilon Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances générales Edifice La Survivance Bur. 422-2912 - Rés. 455-1833	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 10127 - 102e rue - Tél. 422-6927	DR L.-O. BEAUCHEMIN Médecin et chirurgien 207-206 édifice Grain Exchange Calgary Alberta	DR J.- P. MOREAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Chirurgie orthopédique - traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand Bur. 488-5235 - Rés. 424-1768	DR L. GIROUX DR F. D. CONROY DR H. RAMAGE Spécialistes en urologie 1162 Edifice Professionnal Tél. 429-7561
OPTICAL PRESCRIPTION CO. 230 Edifice Physicians & Surgeons PAUL J. LOIREAU 1109 - 112e rue - Tél. 439-5094	HUTION UPHOLSTERING CO. Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue - Tél. 424-6611	J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE Bur. 422-2342 10343 ave Jasper Edmonton	DR MICHEL BOULANGER M.D., L.M.C.C., - Chirurgie Bur. 482-5505 - Rés. 488-3017 12420 - 102e ave, Edmonton	DR ARTHUR PICHE B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
MacCOSHAM VAN LINES LTD. Emmagasinage et transport Camions spéciaux pour meubles Tél. 422-6171 - Edmonton	CANADIAN DENTURE CLINIC 109 Ed. Baltzan Tél. 422-8639 10156 - 101e rue - Edmonton	DR A. O'NEILL DENTISTE 307, Immeuble McLeod, Bilingue Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	DR G.-RENE BOILEAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	DR PAUL HERVIEUX DENTISTE Edifice Glenora Professional Bur. 488-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue - Edmonton
	H.MILTON MARTIN MAISON FONDEE EN 1906 Assurances de toutes sortes #206, 10534 - 124e rue- Rés.: 482-3095 Tel. 482-6377	DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	DR R. J. SABOURIN DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand - Edmonton	DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shopper's Park St-Albert Bur. 599-8216
LE CENTRE NORMAND DE L'EDUCATION GLOBALE Spécialités: lecture, orthographe bilingue, anglais. 208 - 10160 - 102e rue Edmonton - Tél. 429-2481	DENIS J. BERUBE Représentant de la DOMINION LIFE Assurances-vie, automobile et incendie Tél. Bur. 399-5477 - C. P. 14, Rés. 399-8316 - Beaumont	DR A. CLERMONT Dentiste Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 édifice Birks 104e rue et avenue Jasper	DR MAURICE CREURER B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 435-1131 - Rés. 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue	DR L. A. ARES, B.A., D.C. CHIROPRATICIEN 306 - Tegler - Tél. 422-0595 10660 - 156e rue - 489-2938
ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Spécialiste en maternité, maladies de femmes 202 Academy Place 11520 - 100e Avenue Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	DR R. D. BREAULT DR R. L. DUNNIGAN DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue - Chambre #302 Téléphone 439-3797	ESPACE A LOUER



HORIZONTAL

1. - Action de protéger.
2. - Oiseau voisin du canard. - Canal par où s'écoulent les eaux d'une cuisine, pl.
3. - Viscère double. - Iras à l'aventure.
4. - Instrument qui sert à ouvrir les serrures. - Mère de Marie. - Espace de temps qui s'écoule de la naissance à la mort.
5. - Qui est en usage. - Parcourus des yeux.
6. - Ville célèbre par sa tour penchée. - Souverain.
7. - Enlève la vie brusquement. - Titre des pasteurs anglicans.
8. - Pron. pers. - Ce qui établit la vérité, pl.
9. - Lettre grecque. - Eminence. - Fleuve d'Italie.
10. - Et le reste. - Annonce ce qui doit arriver.
11. - Dont on n'a rien retranché, complet. - Ville des Pays-Bas, Gueldre.
12. - Adj. poss. - Anneau de cordage. - Pron. pers.

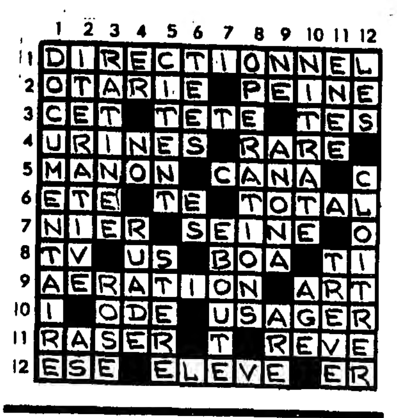
VERTICAL

1. - Qui peuvent être saisis par les sens.
2. - Chef des Métis révoltés. - Millepattes se nourissant de végétaux. - Nég.
3. - Très désagréable. - Extrémité du corps humain.
4. - Dix, en anglais. - Pron. pers. - Lame que l'on fixe à la chaussure pour glisser sur la glace.
5. - Term. d'inf. - Du verbe avoir. - Route Rurale. - Adj. dém.
6. - Endroit par où l'on entre, pl. - Ile de l'Atlantique.
7. - Qui a peu ou point d'éclat. - Du verbe voir.
8. - Dont les facultés sont affaiblies par l'action du vin. - Qui n'ont point d'indulgence.
9. - Oiseau palmipède domestique. - Substance employée à combattre les maladies.
10. - Saillies que forment les nerfs sur le dos d'un livre relié. - Outil de la couturière.
11. - Bon sens, sagesse. - Lettre grecque.
12. - Cheville de métal en forme de "S". - Absence totale d'intelligence.



Wiley E. Coyote et le "road-runner" seront les cibles pour les jeunes tireurs à l'occasion de la troisième exposition internationale de bateaux-remorques et de sport d'Edmonton sur le terrain de l'exposition. Les jeunes pourront tirer avec 4 mitrailleuses "gadlin" à des cibles mouvantes des personnages de leurs dessins animés préférés. Cette manifestation gratuite est ouverte à tous les enfants qui se rendront au Sportex Klondyke Palace et le Pavillon des ventes.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE -



La feuille d'érable aux quatre saisons-printemps

Vingt-six millions de timbres illustrant l'érable au printemps seront émis le 14 avril. Il s'agit là du premier timbre de la série "La feuille d'érable aux quatre saisons". Le dessin de ce timbre de 6c est l'oeuvre de Mlle Alma Duncan, de Galetta (Ontario). On y voit deux akènes ailés parmi les pousses vertes. Le timbre, qui mesure 24 mm sur 40 mm, sera imprimé par Ashton-Potter Limited, de Toronto, au moyen du procédé de la lithographie en cinq couleurs.

On a longtemps associé la feuille d'érable à l'histoire du Canada. Au 17e siècle déjà, on la considérait comme l'emblème du pays. Ce n'est qu'en 1868, cependant, qu'on commença à lui accorder officiellement ce titre. Cette année-là, en effet, les armoiries que la reine Victoria accorda au Québec et à l'Ontario portaient une feuille d'érable. Les armoiries du Canada, adoptées en 1921, portaient elles aussi une petite branche d'érable, emblème distinctif du Canada. Aujourd'hui, la feuille d'érable rouge stylisée qui orne le centre du drapeau officiel du Canada est reconnue mondialement.

Le sirop et le sucre d'érable, produits de la sève concentrée de l'érable, ne se trouvent qu'en Amérique du Nord. L'industrie du sirop d'érable, notamment en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, rapporte de 10 à 15 millions de dollars par année.

A l'occasion de l'émission de ce timbre, les Postes canadiennes offrent une quantité limitée (50,000 exemplaires) de plis Premier jour officiels. Le prix par enveloppe, qui comprend les frais d'administration et d'expédition sous plis, est de:

26c. - avec un seul timbre
32c. - avec une paire à l'horizontale
44c. - avec un bloc ordinaire de 4 timbres
80c. - avec un bloc comportant une inscription

On peut commander les plis Premier jour officiels en même temps que les timbres à l'état neuf au:
Service de Philatélie
Postes canadiennes
Ottawa K1a OB5 (Ontario)

Roulez votre manche pour sauver une vie...

Renseignements éclairs sur l'impôt

1. Q. Mon employeur acquitte en partie une prime d'assurance-hospitalisation à mon bénéfice. Dois-je déclarer ce montant comme faisant partie de mon revenu, dans ma formule d'impôt, et si oui, à quel endroit mon employeur indique-t-il ce paiement, dans le feuillet T4?

R. Cela dépend des termes du contrat en vertu duquel votre employeur effectue le paiement. Si ce paiement est une prestation imposable devant être comprise dans votre revenu, votre employeur est tenu d'en faire état, sur votre feuillet T4 à la rubrique "allocations et prestations imposables" et de le comprendre dans le montant indiqué comme "gains totaux avant déductions".

2. Q. Je reçois actuellement la pension de sécurité de la vieillesse. Dois-je comprendre cet argent dans mon revenu, dans ma déclaration d'impôt?

R. Oui. La pension de sécurité de la vieillesse et le supplément sont tous deux imposables et vous devez les inclure dans votre revenu, dans votre déclaration d'impôt.

3. Q. Je sais que je devrais avoir en main une déclaration personnelle d'impôt sur le revenu puisque je produis une déclaration depuis cinq ans. Toutefois, ou bien je ne l'ai pas reçue ou bien je l'ai perdue si elle m'a été envoyée. Que dois-je faire maintenant?

R. Vous devez obtenir une déclaration T1 d'un bureau de poste ou de votre bureau de district d'impôt. Prenez soin d'obtenir et de produire la bonne déclaration - la T1 Abrégée, pour la majorité des Canadiens, ou la T1 Générale.

4. Q. Que veulent dire les gens de l'impôt par l'expression "don une fois la vie durant"?

R. Un don de biens immobiliers fait à un enfant du donateur est exempt de l'impôt sur les dons jusqu'à concurrence du moins élevé des montants suivants: la valeur des biens ou $10,000.00, pourvu que les biens soient utilisés par l'enfant ou par l'enfant et le donateur pour exercer une exploitation agricole. Cette exemption ne peut être réclamée qu'une fois durant la vie du donateur. Si le donateur a fait don d'une résidence ou d'un intérêt dans une résidence à son conjoint, avant le 23 octobre 1968, et qu'il ait réclamé l'exemption, il ne peut de nouveau la réclamer à l'égard du don d'une propriété agricole fait à son enfant.

5. Q. Nous avons eu notre premier enfant le mois dernier. Comment dois-je procéder pour faire changer mes déductions d'impôt?

R. Le fait d'avoir un enfant modifie votre statut au point de vue des exemptions et si vous voulez que cela modifie le montant d'impôt qui est déduit de chaque chèque de paie, vous devez en aviser votre bureau du personnel. On vous fera alors remplir une nouvelle formule TD1. Par contre, si vous préférez, vous pouvez garder les mêmes déductions et bénéficier de l'exemption supplémentaire quand vous remplissez votre déclaration d'impôt sur le revenu pour l'année.

6. Q. J'ai accepté de travailler aux Etats-Unis, pour mon employeur, pendant une période de trois ans. Celui-ci peut-il continuer à verser des cotisations au Régime de pensions du Canada en mon nom?

R. Dans certains cas, l'emploi à l'extérieur du Canada par un employeur canadien peut être couvert par le Régime de pensions du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez communiquer avec votre bureau de district d'impôt en leur fournissant toutes les précisions nécessaires.

7. Q. Je suis arrivé au Canada au mois d'août de l'année dernière et on me dit que, lorsque je produis ma déclaration d'impôt sur le revenu, je dois faire un calcul proportionnel en ce qui a trait à mes exemption personnelles. Qu'est-ce que cela signifie?

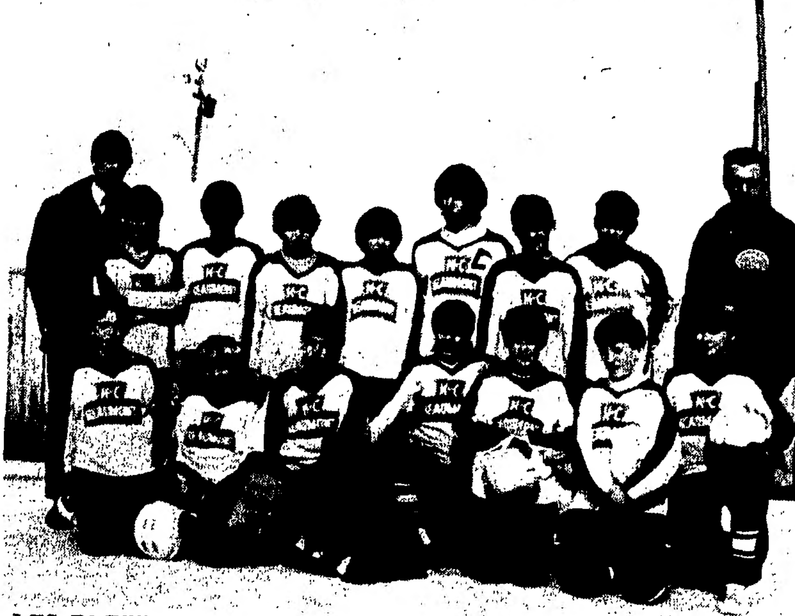
R. Vous trouverez les explications nécessaires au paragraphe 21 du Guide de la T1 Abrégée 1970 et au paragraphe 20 du Guide de la T1 Générale 1970 sous la rubrique "Règles spéciales applicables aux immigrants et émigrants". Fondamentalement, cela signifie que vous n'avez le droit de réclamer des exemptions personnelles que pour la partie de l'année pendant laquelle vous étiez résidents du Canada. Si vous avez résidé au pays pendant 200 jours, vous avez droit à vos exemptions multipliées par 200/365.

8. Q. Mon père est mort l'année dernière et j'ai payé tous les frais funéraires. Puis-je les déduire dans ma déclaration d'impôt sur le revenu? J'ai toujours compté mon père comme personne à charge.

R. Non, les frais funéraires ne constituent pas une déduction admissible aux fins de l'impôt sur le revenu.



LE SOURIRE DES VAINQUEURS. - Ces jeunes bantam de Beaumont ne semblent pas peu fiers de la victoire qu'ils viennent de remporter pour s'assurer du championnat du sud d'Edmonton dans la ligue des Chevaliers de Colomb.



LES PEEWEE DE BEAUMONT entourés de leur instructeur Denis Tardif et de leur gérant Daniel Chalifoux ont terminé leur saison en deuxième position de la classe "A"; toutefois, avec les parties à reprendre, ils auraient pu facilement finir en tête car ils n'ont perdu qu'une partie au cours de l'année. Ils sont maintenant en finale pour le championnat du sud d'Edmonton.



LES MITES "A" de Beaumont entourés de leur gérant Henri Rivard et de leur instructeur Thomas Goudreau ont également très bien figuré au cours de la saison qui s'achève.



LES MITES "C" de l'instructeur Laurent Beaudoin et du gérant Gérard J. Magnan n'ont perdu qu'une partie à date au cours de la saison régulière qui n'est pas encore terminée.

La Sécurité Familiale souhaite

bonne fête

à ses membres suivants

SAMEDI 27 MARS

Lorraine GUINDON
Edmonton
Jacques LOISELLE
Ste-Foy, P.Q.

DIMANCHE 28 MARS

Georges LANCTOT
Girouxville
Denis LAVOIE
St-Isidore
Sylvain D. LEFEBVRE
Fort McMurray
Maurice J. PERRON
St-Paul
André REMILLARD
La Corey

LUNDI 29 MARS

Marc Aurèle LEPAGE
Marie Reine
Alohonse SCHAUB
Bonnyville
Sr Marie Oliva de Jésus
Edmonton

MARDI 30 MARS

Lucien Julien BOUCHER
Edmonton
Sr Claire L. DUTEAU
Edmonton
Mariette E. HOGUE
Edmonton
Florent LEPINE
Edmonton
Jean Paul ROY
St-Albert
Sr Thérèse DESNOYERS
Edmonton

MERCREDI 31 MARS

André BEAUDOIN
McLennan
R.P. Joseph FORGET
Falher
Emile JEAN
Lafond
Sr Desneiges MAGNAN
Edmonton
Gilbert MAHE
St-Vincent
Françoise ST-DENIS
Edmonton
Charles VINCENT
Bonnyville

JEUDI 1 AVRIL

Carmen BOUCHER
Edmonton
Alfred CANUEL
McLennan
Lucien CHAPUT
Tangente
Philippe W. GOUDREAU
Edmonton-Sud
Léo JUBINVILLE
St-Paul
Normand J. LETOURNEAU
Legal
Gérard PLOUFFE
St-Paul
Sr Rose-Marie SABOURIN
Edmonton

VENDREDI 2 AVRIL

Abbé Henri BOISVERT
St-Paul
Marcel GARANT
Donnelly
Lucien HEBERT
Bonnyville

Entrée en vigueur de la loi des grains du Canada

La nouvelle Loi sur les grains du Canada, adoptée par le Parlement à la fin de l'an dernier, entrera en vigueur le 1er avril prochain, suivant l'annonce faite aujourd'hui par l'hon H.A. Olson, ministre de l'Agriculture.

On est à rédiger les règlements d'application et les ordonnances qui s'y rapportent, afin qu'ils entrent en vigueur la même date.

Suivant le Ministre, "la nouvelle loi assurera plus de flexibilité dans la manutention des céréales.

"S'il veut conserver sa place sur les marchés internationaux des céréales, il faut que notre pays soit en mesure de répondre rapidement à la demande ce ses clients," a-t-il précisé.

La nouvelle loi permet au Gouvermeur en conseil de revoir les catégories de céréales après préavis.

Comme base de renseignements concernant la demande des clients, renseignements fournis par la Commission canadienne du blé, et après des recherches prolongées, la Commission des grains a proposé que les huit catégories actuelles de blé de printemps rouge (roux) soient remplacees par cinq nouvelles catégories.

Le gouvernement compte mettre graduellement les nouvelles catégories en application au cours des deux prochaines années en commençant à la prochaine campagne agricole.

A compter du 1er août prochain, les catégories de blé dur (vitreux) no 1 et du Nord no 1 et no 2 ne seront plus en usage dans les élévateurs (silos) régionaux: elles seront réunies en une nouvelle catégorie que l'on appellera Blé de printemps rouge (roux) de l'ouest du Canada no 1.

Le gouvernement envisage aussi l'établir des règlements prévoyant la séparation d'après la teneur en protéine des wagonnées de blé de la catégorie indiquée ci-dessus à leur arrivée aux silos terminus. Cette mesure permettrait à notre pays de garantir aux clients des teneurs protéiques déterminées, par exemple 13 et 14%, ou des teneurs moindres ou supérieures lorsque des quantités suffisantes de ces types de blé seraient disponibles.

La nouvelle catégorie dite Blé de printemps roux de l'ouest du Canada no 1 se trouverait à englober à peu près la moitié de tout le blé de printemps roux produit dans les Prairies canadiennes.

On projette de mettre en vigueur les autres nouvelles catégories de blé à compter du 1er août 1972: ce serait le Blé de printemps roux de l'ouest du Canada no 2, le Blé de printemps roux de l'ouest du Canada no 3, le Blé à bétail no 1 et Blé à bétail no 2.

Les changements projetés pour les catégories ont été exposés dans une lettre rédigée par la Commission des grains à l'intention de tous les producteurs.

En vertu de la nouvelle Loi, la Commission des grains du Canada sera désormais appelée Commission canadienne des grains.

Les 32 avant-postes hospitaliers ou infirmiers de la Croix-Rouge ont accueilli, l'an dernier, plus de 20,000 malades ou consultants externes. Dans ces avant-postes qui desservent les régions éloignées au Canada, les infirmières ont présidé à plus de 600 naissances.

L'année dernière, les membres du Comité de travail féminin de la Croix-Rouge, réparties dans plus de 1000 localités canadiennes, ont tricoté ou cousu plus de 450,000 articles pour venir en aide aux victimes de sinistres au Canada comme dans 26 autres pays.